NOVALI
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : 4 Rue Duguesclin – 69006 LYON
431 934 603 RCS LYON
La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT ET RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Madame, Messieurs,

Nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de votre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels et consolidés comprennent chacun le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

En application des dispositions de l'article L.232-1 - II du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport notamment sur :

- la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé,
- l'évolution prévisible de l'activité,
- les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice,
- les activités de la Société en matière de recherche et de développement.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels et consolidés qui vous sont présentés et à la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, vos Commissaires aux comptes vous présenteront également leur rapport sur les conventions réglementées intervenues entre la société et les personnes désignées par les textes en vigueur.

I. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

a) Méthode de consolidation

Nous vous rappelons que les comptes consolidés de notre groupe sont établis suivant le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

En application des recommandations du Collège de l'ANC du 3 octobre 2024, le règlement n° 2024-05 modifie, à compter du 1er janvier 2025, la présentation du bilan et du compte de résultat. Le règlement renomme au compte de résultat la ligne « Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence » en « Résultat net lié aux entités mises en équivalence », intégrant désormais la quote-part de résultat ainsi que les dotations et reprises liées aux écarts d'acquisition. Il prévoit également la présentation des écarts d'acquisition négatifs dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation » au bilan et crée une ligne spécifique au compte de résultat afin de distinguer les dotations sur écarts d'acquisition positifs et les reprises sur écarts négatifs.

b) Périmètre de consolidation

L'exercice clos au 31 décembre 2025 a eu une durée de 12 mois. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées à l'exception de :

- La société Akceo qui clôture son exercice le 30 septembre,
- Et de la société Savoie Communication qui clôture son exercice le 30 avril (intégration dans les présents comptes consolidés d'une situation au 31 décembre 2025),
- La société ALPHIKA clôture son exercice au 30 juin 2026. Une situation comptable arrêtée au 31 décembre 2025 a été intégrée en consolidation.

Les comptes consolidés vous sont présentés en euros.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par la mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe, ne sont pas consolidées.

c) Variations de périmètre au cours de l'exercice écoulé

Les sociétés suivantes ont clôturé leur premier exercice le 31 décembre 2024 et ont été consolidés pour la première fois. :

- **Pour la Branche RH (travail temporaire et recrutement)**
 - Création de société – 1er consolidation :
 - Sovitrat 65, Sovitrat66, Sovitrat 67, Sovitrat 68, Sovitrat 69, Sovitrat 70, Sovitrat 71
 - Keys 03, Keys 04, Keys 05

Par ailleurs, nous vous informons que la méthode de consolidation de la SAS BEL AIR CAMP (Branche Evènementiel) est passée de mise en équivalence à intégration proportionnelle à la suite de la prise de contrôle du groupe sur cette société.

d) Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est la suivante :

SOCIETES	% DETENTION DIRECTE	% D'INTERET	Activité
COOP MAG	16.64%	16.64%	Presse
AVENTADOR	0.93%	0.93%	Véhicule coté
NEOLIFE	6.12%	6.12%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORT (PYRAMIDE XV)	0,26%	0.26%	Club de sport
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	0.31%	0.31%	Club de sport
STADE METROPOLITAIN	4.05%	4.05%	Club de sport
GREEN ANGEL CAPITAL	10%	10%	Marchand de biens
SMILE & CREAM	2.54%	2.54%	Fabrication de produits alimentaires
APPARTS INVEST 3	2%	2%	Marchands de biens
SECONDE CHANCE 3	20%	20%	Société industrielle
ALTHERORA	3.16%	3.16%	Société industrielle
KANOPEE	5%	5%	Start up Studio
CONFORMITEE	3.66%	3.66%	Services dématérialisés
CYGOGN	3.08%	3.08%	Services dématérialisés
France DOUBLAGE	1.89%	1.89%	Studio d'enregistrement
MALEO GERLAND 2	5%	5%	Activités évènementielles
MALEO GERLAND 3	8.33%	8.33%	Activités évènementielles
MAELO DARDILLY	5%	5%	Marchand de biens

JBC 2 LEASER	5.26%	5.26%	Start up du monde du Textile
INS	1.59%	1.59%	Club de sport
LYON ASVEL FEMININ	2.66%	2.66%	Club de sport
HOUSE OF LEARNING	2%	2%	Prestation de Formation / IA
LE PERMIS LIBRE	5.68%	5.68%	Autoécole numérique
IDS	6.46%	6.46%	Service de données géographiques
RYO	1.31%	1.31%	Services dématérialisés
SCI DU PARC	1%	1%	Immeuble de bureau
LACLAREE	1.56%	1.56%	Ingénierie Industriel
SKRIBE	2.4%	2.4%	Services dématérialisés
LPDL – L'ILE O	3.79%	3.79%	Théatre

Nous vous informons également que notre groupe a pris une participation dans les sociétés suivantes au cours de l'exercice écoulé :

- **Souscription par Novali au capital des sociétés suivantes :**

- **LE PERMIS LIBRE**, société anonyme, dont le siège social est situé à 29 Avenue Joannes MASSET 69009 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 805 387 875,

- **IDS**, société anonyme, dont le siège social est situé 82 rue Villeneuve 92 110 CLICHY, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 794 416 081,

- **SKRIBE**, société par action simplifiée, dont le siège social est situé à 5 Avenue Benoit TABART 69130 ECULLY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 980 178 008,

- **Souscription par Noval Events dans le capital des sociétés suivantes :**

- **RYO,** société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 15 Quai jean MOULIN 69002 LYON est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 902 055 9042,
-
- **LPDL – L'ILE Ô,** société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 14 quai du Commerce 69006 Lyon, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 944 992 601.

II. PRESENTATION DU GROUPE ET DES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE

A. PRESENTATION DU GROUPE NOVALI

La Société est un holding qui contrôle et anime directement ou indirectement un ensemble de sociétés développant leurs activités dans cinq branches :

- La branche « ressources humaines/travail temporaire »,
- La branche « recrutement »,
- La branche « évènementiel »,
- La branche « hôtellerie-Para-hôtellerie »,
- La branche « autres participations ».

Le périmètre de consolidation présente les différentes sociétés constituant ces branches.

Novali dispose de comités stratégiques visant à animer ses branches d'activités, à définir et à décider la stratégie à adopter dans la gestion de celles-ci.

Par ailleurs, la Société siège dans les organes de direction, de surveillance et/ou dans les comités stratégiques de la majorité de ses filiales et participations.

B. ACTIVITE DES BRANCHES DU GROUPE

a) Branche « ressources humaines/travail temporaire »

1. DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA BRANCHE RH / TRAVAIL TEMPORAIRE

Dans le cadre de la stratégie fixée par NOVALI, la branche « ressources humaines / travail temporaire » a poursuivi son développement commercial au cours de l'exercice 2025, dans un contexte de marché encore contraint mais qui a amorcé une stabilisation progressive en fin d'année.

En parallèle, NOVALI a maintenu et accéléré l'étude de cibles d'acquisitions externes et d'ouvertures d'agences, en particulier pour renforcer ses nouvelles offres ou densifier son maillage territorial. Plusieurs opportunités identifiées au cours des exercices précédents ont été approfondies, et de nouvelles pistes ont été initiées au cours de l'exercice écoulé. Dans ce cadre, la cible comprenant 2 agences situées en Vendée sont entrer en phase d'audit pré acquisition dernier trimestre 2025.

Par ailleurs, la Société a poursuivi le renforcement de ses équipes commerciales dans les agences du groupe, au travers de recrutements ciblés et de programmes de formation adaptés aux enjeux de développement de chaque marché local.

Concernant l'activité développer autour de l'insertion, malgré le dépôt de plus de 95 demandes d'agrément, le groupe NOVALI est toujours en attente des validations de tout ou partie de ces agréments par les DRETTS pour lancer son activité.

2. ORGANISATION OPERATIONNELLE ET COMMERCIALE

Dans la continuité de la réorganisation opérationnelle engagée au dernier trimestre 2023 et consolidée en 2024, le dispositif mis en place autour du Directeur des Opérations Commerciales, intégré en octobre 2024, a pleinement déployé ses effets au cours de l'exercice 2025. Ses missions s'articulent autour de deux priorités structurantes :

- La définition d'un plan de développement commercial renouvelé, avec une stratégie de diversification des segments de marché et l'amélioration de la marge brute par le renforcement du développement des clients « retails »
- La direction opérationnelle directe des activités commerciales pour l'ensemble des agences du groupe SOVITRAT en besoin de développement où redéveloppement

Par ailleurs, la nouvelle organisation ayant démontré son efficacité — les missions dites « régaliennes » de gestion opérationnelle étant désormais assurées par les services supports du siège et les consultantes formation — cette organisation sera maintenue et consolidée.

C. 3. MAILLAGE TERRITORIAL : OUVERTURES ET RELOCALISATIONS D'AGENCES

b) 3.1 Nouvelles ouvertures

Dans le cadre de sa politique d'extension du maillage territorial, NOVALI a procédé en 2025 aux ouvertures suivantes :

Réseau KEYS RH :

- L'agence de Toulouse,
- L'agence de Pau,
- L'agence d'Aix-en-Provence.

Réseau SOVITRAT — Implants logistique :

- Deux nouveaux implants dédiés au secteur de la logistique ont été lancés sur la région parisienne, renforçant la présence opérationnelle du groupe auprès de donneurs d'ordres stratégiques sur ce segment.

Ces ouvertures s'inscrivent dans une logique de densification du réseau et de spécialisation sectorielle, permettant au groupe de renforcer sa couverture géographique tout en répondant aux besoins spécifiques de ses marchés prioritaires.

Par ailleurs, dans un souci de lisibilité des entités commerciales du groupe, et après une communication forte auprès des clients et salariés, NOVALI a décide de remplacer les marques SATT by SOVITRAT, AXESS by SOVITRAT, et ROSAE by SOVIRAT, acquises ces dernières années pour ne conserver que l'enseigne première du groupe, SOVITRAT.

3.2 Relocalisations

Parallèlement aux ouvertures, NOVALI a également poursuivi la politique de relocalisation de certaines agences existantes dans de nouveaux locaux, dans un souci d'offrir de meilleures conditions de travail aux équipes et de bénéficier d'emplacements plus stratégiques. Ces décisions s'inscrivent dans la volonté du groupe de valoriser son image et d'optimiser l'efficacité opérationnelle de son réseau d'agences.

Ainsi, les 4 agences lyonnaises, Industrie, BTP, transport et logistique se sont regroupées à Caluire en agence étage (au 6ème). Cela permet une plus grande agilité opérationnelle, une mutualisation plus efficace, et répond à un besoin structurel du marché.

4. TRANSFORMATION DIGITALE ET MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

La transformation digitale constitue un axe stratégique majeur pour NOVALI et sa branche RH / Travail Temporaire. L'exercice 2025 a été marqué par une accélération significative des chantiers engagés, tant sur les outils métiers que sur les infrastructures informatiques sous-jacentes. L'objectif poursuivi est de doter le groupe d'un socle technologique robuste, évolutif et adapté aux enjeux de croissance et de performance opérationnelle.

4.1 Application métier SOV by SOVITRAT

Le développement de l'application métier « SOV by SOVITRAT » s'est poursuivi dans une logique d'amélioration continue. De nouvelles fonctionnalités ont été livrées au cours de l'exercice 2025, répondant aux remontées terrain des équipes commerciales et de gestion. L'application constitue désormais un outil central dans la vie quotidienne des agences, facilitant le suivi des missions, la gestion des intérimaires et la relation avec les entreprises clientes. Des développements

complémentaires sont planifiés pour l'exercice suivant, notamment pour renforcer les fonctionnalités de pilotage commercial et de reporting en temps réel.

4.2 Déploiement de l'ATS Clicknwork

Le déploiement de l'outil Clicknwork, retenu comme ATS (Applicant Tracking System) pour le pilotage des bases candidats et la gestion commerciale, a franchi une nouvelle étape en 2025. Les fonctionnalités clés définies dans la feuille de route établie avec les équipes de la Direction Transformation Digitale ont été livrées et mises en production. L'outil est désormais déployé sur l'ensemble des agences du périmètre cible, avec un taux d'adoption en progression régulière. Des actions de formation et d'accompagnement au changement ont été menées pour consolider l'appropriation par les équipes commerciales et de recrutement. Le déploiement se poursuivra en 2026 avec l'intégration de nouvelles fonctionnalités d'automatisation et d'intelligence artificielle.

4.3 Outil Attributions de Marchés — BTP

L'outil interne dédié à la gestion et au suivi des attributions de marchés dans le secteur du BTP a continué d'être enrichi. De nouveaux départements ont été intégrés au cours de l'exercice, élargissant la couverture géographique de l'outil et soutenant ainsi l'expansion commerciale du groupe sur l'ensemble des métiers du BTP. Cet outil constitue un avantage concurrentiel différenciant, permettant aux chargés d'affaires de cibler en temps réel les marchés publics et privés correspondant à leur zone d'activité.

4.4 Refonte des sites internet du groupe

La refonte des sites internet du groupe s'est poursuivie en 2025, dans une optique d'uniformisation de l'image de marque et de valorisation de l'ensemble des entités rattachées à la branche « Ressources Humaines / Travail Temporaire ». Les nouveaux sites offrent une expérience utilisateur améliorée, une meilleure visibilité sur les moteurs de recherche et une intégration renforcée avec les outils de sourcing candidats. Cette refonte contribue au positionnement du groupe comme opérateur « Phygital », alliant présence physique en agence et excellence digitale.

4.5 Réflexion stratégique sur l'infrastructure informatique et l'ERP Paie TT

Au-delà des projets en cours, NOVALI a initié au cours de l'exercice 2025 une réflexion structurée sur l'évolution de ses infrastructures informatiques dans leur ensemble. Face à la croissance du groupe — tant en nombre d'entités qu'en volume d'activité — et aux exigences croissantes en matière de sécurité, de fiabilité et de performance des systèmes, une revue complète du socle technique a été engagée.

Dans ce cadre, une attention particulière a été portée à l'ERP de paie dédié au travail temporaire, qui constitue le cœur opérationnel du groupe. Le système actuel, en place depuis plusieurs années, fait l'objet d'une analyse approfondie portant sur sa capacité à accompagner les évolutions

réglementaires, son niveau d'intégration avec les autres outils du groupe ainsi que ceux des clients, et son adéquation avec les ambitions de croissance de NOVALI.

Un benchmark des solutions du marché a été initié, associant les directions métier, la Direction des Systèmes d'Information et les équipes paie et administratives. Les conclusions de cette étude permettront d'éclairer la décision relative à un éventuel changement d'ERP paie TT, dont le calendrier et les modalités seront définis au cours du prochain exercice.

4.6 Migration comptable : déploiement de SAGE 1000 en remplacement d'ANAËL Finance

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information financier et de la recherche d'une plus grande cohérence applicative à l'échelle du groupe, NOVALI a engagé au cours de l'exercice 2025 le déploiement de la solution SAGE 1000 pour la comptabilité consolidée du groupe, en remplacement de l'outil ANAËL Finance jusqu'alors utilisé. Il sera opérationnel en fin de premier semestre 2026.

Le projet a été conduit en étroite collaboration avec les équipes comptables et financières du groupe, la Direction des Systèmes d'Information et le prestataire intégrateur retenu. La mise en production a été accompagnée d'un plan de formation dédié et d'un dispositif de support renforcé pour assurer la continuité des opérations comptables pendant la phase de transition.

5. POSITIONNEMENT ET PERSPECTIVES

À travers l'ensemble de ces actions — développement commercial, extension du maillage territorial, renforcement des équipes et accélération de la transformation digitale — NOVALI a significativement renforcé au cours de l'exercice 2025 le positionnement de la branche « Ressources Humaines / Travail Temporaire » comme un opérateur « Phygital » de référence, alliant la proximité d'un réseau d'agences ancré dans les territoires et la puissance d'outils digitaux différenciants.

Ces fondations, renforcées par la modernisation du système d'information comptable et la réflexion engagée sur l'évolution de l'ERP paie, positionnent favorablement le groupe pour aborder le prochain exercice avec des bases opérationnelles et technologiques solides, propices à la poursuite de sa croissance.

c) Branche « recrutement »

Stabilisation de la structure de la branche

Les opérations de réorganisation engagées au cours de l'exercice 2024 — fusion intra-groupe de CL CONSULTING (devenue ALPHIKA) avec URVIKA ALPHEE et ATRIX INTERNATIONAL, refonte de l'identité de marque — ont été menées à leur terme. La branche recrutement du Groupe opère désormais, sur l'ensemble de l'exercice 2025, sous une structure stabilisée à quatre Business Units : ALPHIKA Lyon, ALPHIKA Paris, ALPHIKA Nantes et ALPHIKA Médical. Aucune opération de restructuration juridique ou capitalistique n'est

intervenue au cours de l'exercice, la branche ayant achevé son cycle de consolidation engagé depuis 2021.

Mise en production complète des outils métiers et de la nouvelle identité

Les chantiers engagés en 2024 ont été déployés sur l'ensemble de l'exercice 2025 : l'ATS T4S est désormais pleinement opérationnel sur l'intégralité des entités de la branche, la signature électronique est généralisée à l'ensemble des documents contractuels, et la nouvelle identité ALPHIKA — sites internet refondus et plan de communication associé — a été déployée auprès de l'ensemble des clients et candidats. La branche dispose ainsi, pour la première fois depuis le début du cycle de consolidation, d'un socle opérationnel et identitaire unifié sur l'ensemble de ses Business Units.

Performance économique

Sur le plan économique, et malgré l'achèvement des chantiers de réorganisation et la mise en production effective des outils métiers décrits ci-dessus, les performances de la branche sur l'exercice 2025 demeurent en deçà des objectifs fixés. Cette situation s'inscrit dans un contexte de marché du recrutement resté durablement dégradé en France, les entreprises continuant à différer leurs décisions d'embauche dans un environnement économique incertain. Le Groupe a engagé une revue des leviers commerciaux et opérationnels de la branche afin d'en améliorer la performance sur l'exercice 2026.

NOVALI demeure néanmoins attentif aux opportunités de croissance externe, en France comme à l'étranger, afin de renforcer les synergies avec sa ressources humaines et travail temporaire et d'accroître sa capillarité commerciale auprès des clients.

d) Branche « événementielle »

Créée en juin 2016, NOVAL'EVENTS s'inscrit au cœur de l'organisation de la branche « événementielle » du groupe. Elle a pour objet social l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.

Nous vous rappelons que la Société détient :

- 100 % de la société NOVAL'EVENTS qui détient elle-même directement :
 - 76,09 % de la société LAB EVENT FACTORY,
 - 69,90 % de la société L'ISLE,
 - 41,40 % de la société LA CIMENTERIE,
 - 50 % de la société BEL AIR CAMP,
 - 33 % de la société LA COMPAGNIE DE PORTLAND,

- 30 % de la société GM SPORTS CONSULTING,
- 4.05% de la société STADE METROPOLITAIN,
- 5 % de la société MAELO GERLAND 2,
- 2,66 % de la société LYON ASVEL FEMININ
- 2.44 % de la société France DOUBLAGE,
- 1,59% de la société INS.
- 1.31% de la société RYO
- 3.77% de la société LPDL – L'ile Ô.

– Directement 50,05 % de SAVOIE COMMUNICATION.

Nous vous rappelons que le Groupe possède des participations à hauteur de :

- 16,64% de la société de COOP MAG,
- 0,31% de la société LOU RUGBY,
- 0,26% de la société GL EVENTS SPORTS.

Novali est intervenu auprès des différentes entités pour définir et assister la mise en œuvre de leur stratégie de développement. Novali poursuit ainsi son rôle d'animation et de soutien auprès de ses filiales, notamment dans le cadre de leurs opérations de restructuration et de développement.

À ce titre, Novali accompagne le groupe GM dans son développement notamment à travers la prise de participation majoritaire dans le club de Hockey sur glace de Rouen ainsi que dans la structuration financière du groupe.

Par ailleurs Novali a renforcé sa participation dans la société BEL AIR CAMP et en poursuit la restructuration pour ramener le modèle à l'équilibre.

La société SEP DOUBLE MIXTE, filiale de LAB EVENTS FACTORY, a réalisé une performance jugée satisfaisante sur l'exercice écoulé, et ce malgré un léger recul du nombre d'événements organisés. Toutefois, le modèle d'affaires actuel ne pourra perdurer dans le temps. Novali à travers LAB EVENTS FACTORY travaille activement avec son associé pour trouver une solution de remplacement.

Dans le prolongement de sa stratégie de diversification dans le secteur sportif en région lyonnaise, le groupe Novali a renforcé sa présence dans le basket-ball féminin en souscrivant, le 18 juin 2024, au capital de la société LYON ASVEL FÉMININ – LDLC ASVEL, pour un montant de 100 000 euros, représentant 2,66 % du capital et des droits de vote.

Le groupe a par ailleurs élargi son portefeuille de participations en souscrivant via Noval Events à l'augmentation de capital de la société RYO qui développe une application de visite guidée commentée et originale numérique de vile ou grand lieu touristique.

e) Branche « hôtellerie et para-hôtellerie »

Novali a créé la branche « hôtellerie et para-hôtellerie » en 2018 en constituant la société en nom collectif NOVAL'RESORT qu'elle détient directement à 99,99 %. Cette dernière a acquis et gère deux biens immobiliers en Grèce destinés à la location de standing avec tous les services associés (les villas TAMA et AZZOLA).

La saison estivale 2025 a été très satisfaisante pour la villa Tama. Les actions de publicité menées en amont ont permis d'avoir un excellent taux de remplissage pour celle-ci. Toutefois, pour la Villa Azola, l'exercice est un peu plus nuancé. Le taux de remplissage a été moins important mais l'exercice se clôture avec un trésorerie stabilisée grâce aux bons résultats de l'autre villa.

L'activité de l'Hôtel les Carré Pégases et de la société LOTEL ont été très satisfaisant en 2025 et ont dépassé les budgets attendus.

Novali a étudié plusieurs dossiers d'acquisition d'hôtel mais aucune n'a été finalisé sur l'exercice.

f) La branche « Autres participations »

Cette branche regroupe l'ensemble des participations détenues par Novali en dehors de ses pôles d'activités principaux. Il s'agit essentiellement de participations minoritaires dans des sociétés qui ont un lien direct ou indirect avec les autres branches du Groupe, notamment dans les secteurs de la dématérialisation, du sport, des fournisseurs stratégiques ou encore de la presse.

Parmi ces diverses participations, nous vous rappelons que Novali exerce une influence significative sur quatre d'entre elles : NOVAL INVEST, AKCEO, AMPERE SA et FINANCIÈRE DES CONFLUENTS, au sein desquelles elle siège dans les organes de gouvernance notamment avec une place de membre du comité stratégique des sociétés AKCEO et FINANCIERE DES CONFLUENTS.

Elle assure également une représentation active dans la gouvernance des participations jugées stratégiques pour les activités du Groupe.

Toujours dans le cadre de cette branche, Novali a poursuivi ses investissements minoritaires au cours de l'exercice écoulé en souscrivant à hauteur de :

- 5% dans le capital de la société GOOD STEPS, société d'édition de logiciel CRDS, (acquisitions de 3 actions)
- 0,33 % dans le capital de la société SCI DU PARC, société immobilière (acquisition d'une action)

Depuis la clôture de l'exercice, la société a acquis 1,56% du capital de la société LACLAREE (RCS LYON 820 569 218) par conversion des BSA AIR précédemment souscrits en actions. Cette dernière est spécialisée dans la fabrication de lunettes.

Par ailleurs, dans le cadre de ses autres investissements, Novali a souscrit à 100% dans le capital et droits de vote de la société NOVAL INVEST. L'objectif pour Novali est de faire de cette société le véhicule de son activité de marchand de biens qui en cours de développement.

Dans le même esprit, une autre entité, la société NOVAL CENTRALE ACHATS, a été créée le 5 mars 2024. Elle a pour vocation de centraliser l'ensemble des achats réalisés par la branche Travail Temporaire du Groupe. Cette mutualisation permet d'optimiser les dépenses, de renforcer le pouvoir de négociation et de rationaliser les processus d'achat. Cette dernière est détenue à 100 % par Novali.

g) Fonds de dotation

Créé en 2023, Noval'Mécénat est un fonds de dotation mis en place dans le but de porter une partie des actions sociétales du Groupe.

Ce dernier a pour objet, en priorité sur le territoire de la Métropole française, de soutenir et conduire toute mission d'intérêt général visant à porter ou soutenir des projets ayant un fort impact sociétal notamment à caractère social, médico-social, éducatif, culturel et/ou environnemental en faveur des personnes les plus démunies et/ou vulnérables et/ou précaires et ce, notamment au travers de :

- L'inclusion professionnelle et entrepreneuriale ;
- La protection de l'enfance et l'aide aux personnes dépendantes ;
- L'amélioration des conditions de vie des plus démunis ;
- Les causes orphelines.

Ce dernier est entre autres financé par le mécénat des structures composant le Groupe NOVALI.

Pour sa première année d'existence, le fonds a été doté d'un budget de 300 000 euros. Une enveloppe qui a permis de financer neuf projets, portés par des associations et des acteurs de terrain. Ces projets ont été rigoureusement sélectionnés avec l'appui du comité d'orientation, et validés par le Comité de Décision. Ces deux Comités sont composés de collaborateurs du Groupe, garants de la pertinence et de l'alignement des actions financées avec les valeurs du fonds.

Parmi les projets soutenus cette année, il y a notamment :

- AIR 2 a pour objectif de faire connaître les métiers de l'informatique à travers des activités ludiques. Elle s'adresse à un public de jeunes âgés de 12 à 16 ans, issus des quartiers prioritaires.
- RHESO propose une offre globale d'accompagnement visant à favoriser la promotion sociale des personnes en difficulté. Ses actions couvrent l'accès au logement, aux soins et à l'insertion professionnelle. L'association porte une attention particulière aux personnes en situation d'isolement ou de fragilité, tant sur le plan social qu'économique ou sanitaire. Elle accompagne notamment les familles victimes de violences conjugales.
- L'École de la Différence œuvre à construire le parcours de vie de jeunes porteurs de handicap moteur, afin de les mener vers l'autonomie. Elle propose un accompagnement

individualisé et adapté à leurs besoins éducatifs et sociaux. Le public visé est constitué de jeunes âgés de 12 à 20 ans.

- Vibrations accompagne les enfants dans la découverte de leur créativité, de leurs talents et de leurs passions. L'association vise à favoriser leur épanouissement d'enfants issus de familles en situation de fragilité financière et sociale.

- O Pas Vers Toi utilise l'attelage équin comme support d'activité pour créer du lien social. L'association propose des balades en calèche et des moments de contact avec les chevaux afin de rompre l'isolement. Elle s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

- Petit Monde soutient les familles confrontées à des parcours de soins lourds pour leurs enfants malades. L'association met en place des maisons d'accueil situées à proximité des hôpitaux pour enfants, afin de permettre aux parents de rester proches de leurs enfants hospitalisés.

- Docteur Clown, redonne aux enfants hospitalisés le pouvoir de jouer et de rire pour mieux faire face à la maladie. Grâce à une équipe de 150 clowns professionnels, l'association intervient dans plus de 70 services pédiatriques et offre chaque année plus de 100 000 spectacles aux enfants, à leurs familles et aux soignants.

- Moissons Nouvelles s'adresse à tous les publics en situation de précarité, sans aucune exclusion. L'association agit dans une logique d'accompagnement global, en offrant des solutions pour protéger, accueillir, soigner, éduquer et insérer culturellement, professionnellement et économiquement les personnes démunies, isolées ou en difficulté d'adaptation.

Le fonds s'inscrit dans une dynamique pérenne, à la fois souple et structurée, lui permettant d'agir concrètement aux côtés des porteurs de projets.

D. ACTIVITES DE LA SOCIETE

Comme au cours des exercices précédents, la Société anime ses filiales et sous-filiales au travers des comités stratégiques pour chaque branche d'activité évoquée ci-dessus et selon leurs conventions respectives.

En particulier, la Société fournit également un ensemble de prestations de services aux sociétés composant ses différentes branches d'activité dans les domaines de compétence suivants :

- La gestion comptable et financière des sociétés du groupe,
- L'élaboration des prévisionnels et des budgets et plus généralement, la mise en place et l'exploitation d'une gestion prévisionnelle et contrôlée,
- L'établissement de relations avec les organismes bancaires et toutes négociations avec lesdits organismes en vue notamment de la mise en place de concours financiers.,
- Le suivi des comptes de résultats,
- L'établissement des déclarations fiscales et sociales,
- La préparation des situations intermédiaires et du bilan annuel,
- La gestion administrative du personnel permanent des sociétés du groupe (établissement des paies et tous services annexes),
- L'établissement d'actes juridiques à usage interne,

- La tenue de la comptabilité,
- La relation avec les commissaires aux comptes,
- La gestion du crédit-clients et des relations avec les assureurs-crédit,
- La gestion du plan de formation du personnel permanent des sociétés du groupe,
- Le recouvrement de créances clients en précontentieux et contentieux,
- La mise à disposition d'un personnel permanent au siège pour la gestion et le contrôle du parc informatique, la mise à jour des logiciels de gestion, la gestion du serveur, des bases de données et du logiciel de gestion comptable,
- La négociation et/ou la centralisation des achats informatiques pour la cohérence du parc de matériels et de logiciels,
- La sélection et la supervision des prestataires extérieurs amenés à intervenir sur l'informatique des sociétés du groupe,
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des bulletins de paies, charges sociales, chèques de salaires, chèques d'acomptes…
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des factures clients,
- La gestion comptable et financière est assurée exclusivement par le Directeur Administratif et Financier ; les autres prestations sont assurées par ce dernier et ses collaborateurs.

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'animation de toutes ses branches d'activité et à l'aide de ses comités stratégiques, la Société :

- décide et oriente la politique financière des sociétés du groupe,
- décide et arrête les choix de financement de leurs investissements pour leur développement et leur croissance interne,
- décide et arrête les choix de financement de la croissance externe,
- décide la politique de placement de la trésorerie des sociétés de la branche RH/Travail Temporaire et Recrutement confiée à LA FINANCIERE SOVITRAT et choisit les produits, outils ou services adaptés, assurant la meilleure rentabilité et la meilleure sécurité ;
- recherche les meilleures conditions, auprès de tous établissements financiers, pour les ressources à court, moyen ou long terme nécessaires à la couverture des besoins de trésorerie ou de financement des sociétés du groupe, et est, à cet égard, l'interlocuteur unique des établissements financiers,
- assure la garantie des engagements commerciaux des sociétés du groupe, comme ceux résultant de leurs obligations légales dans le cadre de leur activité, en fournissant toutes cautions, avals ou garanties.

III. RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSOLIDE

a) Comptes annuels

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes des deux exercices précédents est fourni à titre comparatif.

Principaux chiffres des trois derniers exercices

	Au 31 décembre 2025 (12 mois)	**Au 31 décembre 2024 (12 mois)**	**Au 31 décembre 2023 (12 mois)**
Chiffre d'affaires	9 233 962	8 824 691	8 098 123
Subvention d'exploitation	12 166	19 000	38 833
Reprises des provisions	20 625	6 433	411 430
Total des produits exploitations	5 947 217	8 850 235	8 548 401
Autres achats et charges externes	3 097 371	3 236 543	2 589 582
Charges fiscales (impôts et taxes)	140 992	210 136	180 201
Salaires	1 766 520	1 831 758	1 722 780
Charges sociales	650 799	672 697	630 668
Dot prov et amort	246 148	277 319	252 525
Total Charges d'exploitation	5 947 217	6 234 619	5 375 764
Résultat d'exploitation	23 286 745	2 615 615	3 172 636
Résultat financier	8 632 431	5 559 591	23 707 094
Résultat courant avant impôt	11 919 176	8 175 207	26 879 731
Résultat exceptionnel	(5559)	(3 019)	(107 925)
Impôts sur les bénéfices	1 165 743	831 013	1 300 016
Résultat net	**10 747 873**	**7 341 174**	**25 471 789**
Total du bilan	96 403 916	88 462 596	86 679 491

b) Comptes consolidés

Nous allons vous présenter les principaux chiffres des comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Principaux chiffres des trois précédents exercices

	Au 31 décembre 2025 (12 mois)	**Au 31 décembre 2024 (12 mois)**	**Au 31 décembre 2023 (12 mois)**
Chiffre d'affaires	**237 290 816 €**	**216 494 818 €**	**211 052 767 €**
Actif net immobilisé	52 473 407 €	51 136 903 €	46 995 614 €
Capitaux propres (part groupe)	110 843 996 €	104 457 411 €	96 529 887 €
Résultat d'exploitation	**12 795 957 €**	**13 119 667 €**	**15 459 968 €**
Résultat financier	1 839 030 €	1 911 771 €	3 499 478 €
Résultat net (des entreprises intégrées)	10 486 837 €	11 173 133 €	14 530 567 €
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 263 241 €	10 482 563 €	14 479 247 €
Résultat net (part groupe)	**9 033 024 €**	**9 005 882** €	**12 712 356 €**
Impôt sur les bénéfices	(4 148 150 €)	(3 848 482) €	(5 345 017) €
Total du bilan consolidé	**191 888 482 €**	**182 233 819 €**	**178 073 658 €**

IV. MODIFICATION DANS LES PARTICIPATIONS DU GROUPE

a) Modifications des participations directes

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre modification n'a été apportée sur les participations directes de Novali en dehors des créations des sociétés KEYS 03, KEYS 04 et KEYS 05.

b) Modifications des participations indirectes

1. Branche ressources humaines et travail temporaire

A noter la création des sociétés SOVITRAT 67 à 71 et keys 03 à 05.

2. Branche Recrutement

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre modification n'a été apportée.

3. Branche Evènementielle

Novali a renforcé sa participation au capital de la société BEL AIR CAMP, en devenant actionnaire majoritaire.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre modification n'a été apportée sur les participations indirectes de cette branche

4. Branche Hôtellerie

Néant

5. Branche « autres participations »

Néant

V. PARTICIPATIONS DU GROUPE – ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

En application des articles L.233-6 et L.233-16 du Code de commerce, le groupe a été constitué des filiales et participations visées ci-dessous au 31 décembre 2024.

a) Filiales et participations directes

Sociétés	% détention	CA au 31.12.2024	Résultat net au 31.12.2025	Activité principale
Branche RH et TT				
SOVITRAT 01	95,00 %	4 477 267	6 090 984	**Travail temporaire**
S.A.T.T	89,00 %	1 169 484	329 443	Travail temporaire
AXESS INTERIM	85%	408 412	219 741	Travail temporaire
TALENTYS RH	85 %	164 361	- 3 074	Activité de travail à temps partagé
SOV INSERTION	85%	200 938	- 15 449	Travail temporaire d'insertion
NOVALI HR	85%			Recrutement de Travailleurs temporaires
LA FINANCIERE SOVITRAT	84,73 %	241 148	544 363	Société de centralisation de trésorerie
KEYS 01	60,00 %	5 637 287	259 088	Travail temporaire
KEYS 02	60,00 %	9 011 677	133 183	Travail temporaire
KEYS 03	100%	2 356 539	67 424	Travail temporaire
KEYS 04	100%	79 954	789	Travail temporaire
KEYS 05	100%	25 343	- 197	Travail temporaire
Branche Recrutement				
ALPHIKA	85 %	Clôture au 30 juin 2026		Tous conseils en recrutement
Branche Evènementielle				
NOVAL'EVENTS	100,00 %	0 €		Conseils en matière d'organisation d'événements
SAVOIE COMMUNICATION & EVENEMENTS	50,05 %			Sérigraphie.
Branche Hôtellerie				
NOVAL'RESORT	99,99 %			Location et services hôteliers
LOTEL	99%	292 371	- 127 618	Location et services hôteliers
CARRE PEGASE	52,17%			Services hôteliers
Branche Autres participations				
NOVAL CENTRALE ACHATS	100%	4 825 201	9 231	Centrale d'achats
NOVAL INVEST	100%	0	-9472	Marchand de biens
URBAN SPACE	100%	0	1	
OPEN CITY	70,00 %			SCI

b) Participations indirectes de la branche « ressources humaines/travail temporaire

Société	RCS	Activité	% de détention	CA au 31/12/2025	Résultat au 31/12/2025
SOVITRAT 02	421 183 658	Travail temporaire	84,55%	4 655 966	344 921
SOVITRAT 03	450 040 928	Travail temporaire	84,55%	4 640 503	215 537
SOVITRAT 04	450 042 601	Travail temporaire	84,55%	3 155 879	117 753
SOVITRAT 05	450 619 697	Travail temporaire	84,55%	1 612 373	10 894
SOVITRAT 06	484 140 777	Travail temporaire	84,55%	5 305 088	284 497
SOVITRAT 07	484 140 801	Travail temporaire	84,55%	2 509 017	157 693
SOVITRAT 08	484 140 827	Travail temporaire	84,55%	3 022 716	15 561
SOVITRAT 09	484 140 900	Travail temporaire	84,55%	2 448 806	62 568
SOVITRAT 10	484 140 934	Travail temporaire	84,55%	3 259 600	99 778
SOVITRAT 11	484 592 563	Travail temporaire	84,55%	3 814 914	110 526
SOVITRAT 12	439 872 912	Travail temporaire	84,55%	2 460 761	144 125
SOVITRAT 13	507 509 776	Travail temporaire	84,55%	1 830 360	51 521
SOVITRAT 14	517 715 637	Travail temporaire	84,55%	4 380 756	225 980
SOVITRAT 15	534 652 052	Travail temporaire	84,55%	4 117 560	184 031
SOVITRAT 16	535 041 206	Travail temporaire	84,55%	3 410 116	126 258
SOVITRAT 17	535 041 149	Travail temporaire	84,55%	4 443 047	271 091
SOVITRAT 18	788 652 543	Travail temporaire	84,55%	7 232 951	271 121
SOVITRAT 19	788 652 626	Travail temporaire	84,55%	1 945 085	152 665
SOVITRAT 20	788 771 293	Travail temporaire	84,55%	2 254 589	- 13 664
SOVITRAT 21	798 650 040	Travail temporaire	84,55%	4 442 885	98 132
SOVITRAT 22	798 650 065	Travail temporaire	84,55%	2 302 558	196 855
SOVITRAT 23	804 895 928	Travail temporaire	84,55%	4 364 339	120 740
SOVITRAT 24	805 256 468	Travail temporaire	84,55%	1 872 498	117 796
SOVITRAT 25	804 895 902	Travail temporaire	84,55%	1 535 750	79 883
SOVITRAT 26	813 889 284	Travail temporaire	84,55%	3 302 018	136 956
SOVITRAT 27	813 888 641	Travail temporaire	84,55%	1 268 312	73 283
SOVITRAT 28	823 233 838	Travail temporaire	84,55%	795 707	43 454
SOVITRAT 29	823 233 846	Travail temporaire	84,55%	2 386 666	55 160
SOVITRAT 30	823 233 853	Travail temporaire	84,55%	4 424 672	71 419
SOVITRAT 31	823 233 879	Travail temporaire	84,55%	2 914 592	64 182
SOVITRAT 32	823 233 887	Travail temporaire	84,55%	3 074 912	36 879
SOVITRAT 33	831 740 485	Travail temporaire	84,55%	7 774 911	- 45 919
SOVITRAT 34	831 740 550	Travail temporaire	84,55%	2 687 614	135 698

SOVITRAT 35	832 556 393	Travail temporaire	84,55%	2 239 479	163 397
SOVITRAT 36	832 556 476	Travail temporaire	84,55%	6 248 665	369 331
SOVITRAT 37	832 556 575	Travail temporaire	84,55%	2 229 629	70 497
SOVITRAT 38	832 556 658	Travail temporaire	84,55%	1 451 735	36 613
SOVITRAT 39	832 556 682	Travail temporaire	84,55%	2 252 959	- 39 724
SOVITRAT 40	832 556 740	Travail temporaire	84,55%	2 688 263	25 873
SOVITRAT 41	844 780 569	Travail temporaire	84,55%	1 903 730	- 66 258
SOVITRAT 42	844 780 585	Travail temporaire	84,55%	3 283 421	- 64 441
SOVITRAT 43	844 780 593	Travail temporaire	84,55%	1 900 715	40 933
SOVITRAT 44	878 305 531	Travail temporaire	84,55%	1 724 308	115 538
SOVITRAT 45	878 305 747	Travail temporaire	84,55%	2 636 466	103 119
SOVITRAT 46	878 305 556	Travail temporaire	84,55%	1 515 997	111 921
SOVITRAT 47	879 101 541	Travail temporaire	84,55%	5 326 922	- 31 315
SOVITRAT 48	878 305 606	Travail temporaire	84,55%	2 519 043	100 184
SOVITRAT 49	878 343 649	Travail temporaire	84,55%	3 938 653	146 604
SOVITRAT 50	890 231 723	Travail temporaire	84,55%	2 044 887	54 334
SOVITRAT 51	890 231 699	Travail temporaire	84,55%	3 993 168	128 051
SOVITRAT 52	890 231 772	Travail temporaire	84,55%	1 785 248	92 119
SOVITRAT 53	890 231 780	Travail temporaire	84,55%	1 938 649	43 812
SOVITRAT 54	890 231 806	Travail temporaire	84,55%	3 037 573	172 955
SOVITRAT 55	910 193 192	Travail temporaire	84,55%	2 892 129	164 687
SOVITRAT 56	910 193 234	Travail temporaire	84,55%	3 228 769	117 931
SOVITRAT 57	905 154 829	Travail temporaire	84,55%	3 873 287	96 308
SOVITRAT 58	905 154 407	Travail temporaire	84,55%	1 446 528	- 38 440
SOVITRAT 59	910 234 038	Travail temporaire	84,55%	6 866 734	275 787
SOVITRAT 60	910 193 275	Travail temporaire	84,55%	2 604 815	143 979
SOVITRAT 61	910 193 317	Travail temporaire	84,55%	5 917 339	292 388
SOVITRAT 62	910 233 956	Travail temporaire	84,55%	7 261 926	284 893
SOVITRAT 63	910 193 325	Travail temporaire	84,55%	1 651 711	- 58 437
SOVITRAT 64	910 193 374	Travail temporaire	84,55%	3 511 826	79 595
SOVITRAT 65	992 924 670	Travail temporaire	84,55%	-	- 9 398
SOVITRAT 66	992 920 819	Travail temporaire	84,55%	-	- 10 938
SOVITRAT 67	993 214 949	Travail temporaire	84,55%	-	- 4 423
SOVITRAT 68	999 000 458	Travail temporaire	84,55%	-	-
SOVITRAT 69	998 998 173	Travail temporaire	84,55%	-	-
SOVITRAT 70	999 029 184	Travail temporaire	84,55%	-	- 10 517
SOVITRAT 71	999 006 422	Travail temporaire	84,55%	-	-
AXESS GC	918 339 276	Travail temporaire	75,65%	2 854 158	42 500
SATT Indus	910 579 903	Travail temporaire	79,21%	2 004 845	134 565
SATT GC	918 339 276	Travail temporaire	79,21%	3 309 834	138 622

SATT 02	978 501 146	Travail temporaire	79,21%	2 407 189	122 312

c) Participations indirectes de la branche « Recrutement »

Nous vous rappelons que la société ALPHIKA a changé de date de clôture qui est désormais fixée au 30 juin.

d) Participations indirectes de la branche « événementiel »

Société	% détenu	CA au 31.12.2025	Résultat net au 31.12.2025	Activité principale
L'ISLE	69,90 %	740 871	22 816	Gestion du marché d'antiquaires
LAB EVENT FACTORY	76,09 %	967 217	50 412	Organisation de manifestations publiques ou privées
LA CIMENTERIE	41,40 %	0	-82 370	Foncière en lien avec l'activité de LA COMPAGNIE DE PORTLAND
BEL-AIR CAMP	50 %	2 358 801	- 464 976	Exploitation d'espaces co-working – Services aux entreprises
GM SPORT CONSULTING	30 %			Création et gestion d'événements sportifs
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	33%	0	-37 953	Société d'évènementiel

e) <u>Autres participations indirectes</u>

En outre, la Société détient des participations minoritaires dans le capital de diverses sociétés au sein desquelles elle participe à l'animation.

Nous vous rappelons que ces sociétés sont exclues du périmètre d'intégration à raison de leur activité non significative au regard du groupe consolidé.

Ainsi, 31 décembre 2025, la Société détenait les participations suivantes :

SOCIETES	% DETENTION DIRECTE	% D'INTERET	Activité
COOP MAG	16.64%	16.64%	Presse
AVENTADOR	0.93%	0.93%	Véhicule coté
NEOLIFE	6.12%	6.12%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORT (PYRAMIDE XV)	0,26%	0.26%	Club de sport
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	0.31%	0.31%	Club de sport
GREEN ANGEL CAPITAL	10%	10%	Marchand de biens
SMILE & CREAM	2.54%	2.54%	Fabrication de produits alimentaires
APPARTS INVEST 3	2%	2%	Marchands de biens
SECONDE CHANCE 3	20%	20%	Société industrielle
ALTHERORA	3.16%	3.16%	Société industrielle
KANOPEE	5%	5%	Start up Studio
CONFORMITEE	3.66%	3.66%	Services dématérialisés
CYGOGN	3.08%	3.08%	Services dématérialisés
MAELO DARDILLY	5%	5%	Marchand de biens

JBC 2 LEASER	5.26%	5.26%	Start up du monde du Textile
HOUSE OF LEARNING	2%	2%	Prestation de Formation / IA
LE PERMIS LIBRE	5.68%	5.68%	Autoécole numérique
IDS	6.46%	6.46%	Service de données géographiques
SCI DU PARC	1%	1%	Immeuble de bureau
LACLAREE	1.56%	1.56%	Ingénierie Industriel
SKRIBE	2.4%	2.4%	Services dématérialisés

f) Information et régulation des participations croisées

Nous vous informons que notre Société ne fait l'objet d'aucune participation croisée. En conséquence, les dispositions de l'article R.233-19 du Code de commerce ne trouvent pas à s'appliquer.

VI. SUCCURSALES

Nous vous rappelons que notre société ne possède pas de succursales.

VII. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun évènement important, autre que ceux mentionnés dans le présent rapport, n'est intervenu depuis le 1er janvier 2025.

VIII. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société poursuivra son rôle de holding animatrice, assurant la coordination stratégique, financière et opérationnelle des filiales membre de son Groupe. Elle continuera également de s'impliquer activement dans la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle détient une participation minoritaire, notamment par sa présence au sein des comités stratégiques ou conseils d'administration, contribuant ainsi à leur orientation et leur développement.

Dans un marché du travail temporaire en constante évolution, marqué par la pénurie de compétences, la pression concurrentielle et la digitalisation croissante des services, le groupe Novali entend poursuivre son développement ambitieux. S'appuyant sur un maillage territorial de 64 agences en France, le groupe poursuivra sa stratégie de croissance organique par l'ouverture de nouvelles implantations, tout en renforçant la digitalisation de son offre pour répondre aux attentes des clients et candidats et anticiper les mutations du secteur.

L'objectif reste clair : accroître la part de marché du groupe dans l'intérim, tout en consolidant ses expertises sectorielles et sa capacité d'innovation.

Dans le cadre de la branche Hôtellerie, Novali décide poursuivre le déploiement de ses activités hôtelières en France tant dans l'exploitation des fonds de commerce que de la détention de l'immobilier lié mais également étudiera la possibilité d'investissement dans des biens de standings hors de France.

Concernant la Branche événementiel, Novali a décidé d'étudier la possibilité de nouvelle activité événementiel et sportives dans le cadre du double mixte et de Lab Event Factory.

Également, dans cette même branche, Novali aide sa filiale GM SPORT dans sa structuration et le déploiement du plan stratégique défini avec le dirigeant notamment dans l'acquisition du club de Hockey sur Glace de Rouen.

IX. ANALYSE DE L'EVOLUTION FINANCIERE DES AFFAIRES ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Malgré le contexte économique tendu, le groupe Novali conserve une structure financière solide et continue sa politique d'expansion par la croissance organique et des opérations de croissance externe. Nous travaillons sans relâche pour adapter nos services, explorer de nouvelles opportunités et renforcer notre positionnement sur le marché

Au 31 décembre 2024, nos capitaux propres sont de 108 767 819 euros et notre chiffre d'affaires de 216 494 818 €.

X. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la Société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de recherche et de développement et n'a engagé aucune dépense à ce titre.

XI. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

En 2025, le contexte économique est toujours marqué par les répercussions du conflit en Ukraine et en Iran et par une inflation persistante. Cette conjoncture défavorable a continué de peser notamment sur le marché de l'emploi dans la majorité des secteurs d'activité, tout en accentuant la pression sur les marges d'exploitation.

Comme l'ensemble des acteurs du travail temporaire et du recrutement, notre Groupe a été indirectement impacté par ces facteurs. Néanmoins, fidèle à sa stratégie de développement, il a poursuivi ses efforts de croissance sur l'exercice écoulé et est parvenu à atteindre un chiffre d'affaires en ligne avec ses objectifs.

L'activité Hôtelière poursuit sa croissance même si le marché de Grèce semble plus difficile pour la Villa Azola. L'activité de l'Hôtel de Lyon est conforme aux attendus du 1er quadrimestre 2026.

Le groupe continue la structuration de ses activité événementielle pour trouver la rentabilité souhaitée.

XII. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société n'a pas recours à des instruments financiers de nature à avoir un impact significatif sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière ou de ses résultats. Par conséquent, aucune information particulière n'est à fournir au titre de l'article L.232-1, II, 6° du Code de commerce.

XIII. MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS INDIVIDUELS, DES COMPTES CONSOLIDES OU AUX METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général. Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes annuels, sans incidence significative sur le résultat net ou la situation patrimoniale de la société. »

Les principales conséquences portent sur la suppression du compte 79, la redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel et la structure des annexes.

XIV. INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES ET DES CREANCES

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe 1 du présent rapport le tableau établi selon le modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie qui fait état des factures (i) reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme était échu, (ii) des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

XV. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

- **Autocontrôle**

Il n'existe aucune action d'autocontrôle au sens des dispositions de l'article L 233-12 du Code de commerce, la Société ne contrôlant aucune société qui détiendrait une participation dans son capital.

- **Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions**

Par application des dispositions de l'article L 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune opération sur ses propres actions entrant dans le cadre de celles prévues aux articles L 225-208 et L 225-209-2 du même code.

XVI. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS ET CONSOLIDES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

- Comptes annuels

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice s'élevant à 10 747 873,75 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Résultat net10 747 873.75 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires,
 la somme de2 550 000,00 Euros
 Le solde, soit la somme de 8 197 873,75 Euros
 au poste « Autres réserves ».

Le dividende par action s'élèverait ainsi à 21,25 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

- Rappel des dividendes antérieurement distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	**Actions**		**Dividende ouvrant droit à l'abattement de 40 %**	**Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40 %**
	Détenues par des personnes physiques	Détenues par des personnes morales		
AG 31 décembre 2024	50	119 950	1 063 €	2 548 937 €
AG 31 décembre 2023	50	119 950	1 063 €	2 548 937 €
AG 21 décembre 2023	50	119 950	10 417 €	24 989 583 €
31 décembre 2022	200	119 800	4 250 €	2 545 750 €

- Comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9 033 024 €.

XVII. AUTRES INFORMATIONS

- **Montant des dépenses et charges fiscalement non déductibles**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de sommes non admises dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39.4 du même code. Nous vous informons toutefois, que notre Société prend en charge des amortissements excédentaires et autres amortissement non déductibles pour un montant de 35 388 euros.

- **Intégration fiscale**

Nous vous rappelons que la Société est intégrée fiscalement avec la société SOVITRAT 01 depuis le 1er janvier 2018.

XVIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Au terme des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président de la Société présente aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3.

Le Commissaire aux comptes indique dans son rapport spécial qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

XIX. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que :

- le mandat de la société ORFIS, co-commissaire aux comptes, arrivera à échéance lors de la décision de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ;

- le mandat de la société OHAYON, co-commissaire aux comptes prendra fin lors de la décision de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

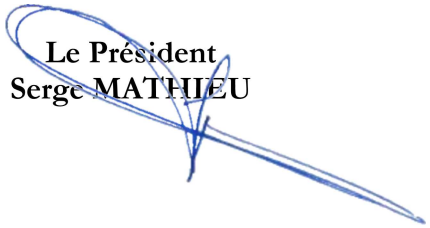
XX. CONCLUSION

En conclusion, nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Signature :

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Eurosign sur https://app.eurosign.com/ qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et aux normes RGS et eIDAS.

Le Président
Serge MATHIEU



NOVALI

Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 euros

Siège social : 4 rue Duguesclin - 69006 LYON

RCS de Lyon 431 934 603

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

NOVALI

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'assemblée générale de la société NOVALI SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NOVALI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note et « Règles et méthodes comptables – Changements de méthodes » de l'annexe des comptes consolidés concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n°2024-05.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 26 juin 2026

Les commissaires aux comptes

ORFIS

Signé par Nicolas Touchet
Le 26 juin 2026



doc_QwZ
tx_xywZakZBgZ2M

Nicolas TOUCHET

OHAYON

Signé par Carine Montjouvent
Le 26 juin 2026

jesignexpert.com

doc_QwZ
tx_xywZakZBgZ2M

Carine MONTJOUVENT

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2025	2024
Chiffre d'affaires	**237 290 816**	**216 494 818**
Autres produits d'exploitation	**2 382 061**	**2 984 878**
Achats consommés	**(1 986 098)**	**(1 995 953)**
Charges de personnel	**(174 061 179)**	**(160 056 071)**
Charges d'exploitation	**(42 601 706)**	**(37 053 417)**
Impôts et taxes	**(5 562 432)**	**(4 937 819)**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 665 322)**	**(2 316 770)**
Opérations en commun	**(183)**	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	**12 795 957**	**13 119 667**
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquistion		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	**12 795 957**	**13 119 667**
Résultat financier	**1 839 030**	**1 911 771**
Résultat exceptionnel	0	(9 823)
Impôts sur les résultats	**(4 148 150)**	**(3 848 482)**
Résultat net des entreprises intégrées	**10 486 837**	**11 173 133**
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat net lie aux entités mises en équivalence	(223 596)	(690 570)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**10 263 241**	**10 482 563**
Intérêts minoritaires	1 230 217	1 476 681
Résultat net (part du groupe)	**9 033 024**	**9 005 882**
Résultat net (Part du groupe)	9 033 024	9 005 882
Résultat par action	75,28	75,05
Résultat dilué par action	75,28	75,05

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	2 025	2 024
Immobilisations incorporelles	**8 271 685**	**8 203 673**
Dont Ecarts d'acquisition	*6 061 402*	*5 927 354*
Immobilisations corporelles	**20 875 696**	**21 907 924**
Immobilisations financières	**21 647 771**	**19 403 574**
Titres mis en équivalence	**1 678 254**	**1 621 731**
Actif immobilisé	**52 473 407**	**51 136 903**
Stocks et en-cours	**903 976**	**825 695**
Clients et comptes rattachés	**52 273 886**	**55 284 887**
Autres créances et comptes de régularisation	**10 221 480**	**9 531 114**
Dont Impôts différés Actif	*393 508*	*294 056*
Valeurs mobilières de placement	**62 617 017**	**50 886 961**
Disponibilités	**13 398 716**	**14 568 258**
Actif circulant	**139 415 075**	**131 096 916**
Total Actif	**191 888 482**	**182 233 819**
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes liées au capital		
Réserves Consolidé	100 610 973	93 928 594
Résultat net (Part du groupe)	9 033 024	9 005 882
Capitaux propres (Part du groupe)	**110 843 996**	**104 457 411**
Intérêts minoritaires	**4 173 980**	**4 310 408**
Total des capitaux propres	**115 017 977**	**108 767 819**
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	**1 005 920**	**723 716**
Provisions	**1 005 920**	**723 716**
Dettes financières	**13 674 810**	**15 201 693**
Fournisseurs et comptes rattachés	**3 639 816**	**2 369 389**
Autres dettes et comptes de régularisation	**58 549 959**	**55 171 203**
Dont Impôts différés Passif	*164 130*	*124 476*
Dettes	**75 864 585**	**72 742 285**
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	**191 888 481**	**182 233 819**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2025.12	2024.12
Résultat net total des entités consolidées	**10 263 241**	**10 482 563**
Dotations / Reprises aux amortissements,prov. et dépréciations	3 652 365	2 770 484
Variation de l'impôt différé	(56 481)	(38 169)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(96 644)	9 823
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	223 596	690 570
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	19 249	784
Marge brute d'autofinancement	**14 005 325**	**13 916 056**
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(6 666 557)	(3 353 872)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	**20 671 882**	**10 562 184**
Acquisitions d'immobilisations	(7 924 238)	(8 801 249)
Cessions d'immobilisations	549 480	764 872
Réduction des autres immobilisations financières	2 844 289	3 378 482
Incidence des variations de périmètre	21 307	(1 614 119)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**(4 509 162)**	**(6 272 014)**
Émissions d'emprunts	2 350 000	405 224
Remboursements d'emprunts	(1 085 481)	(2 442 650)
Autres variations	(483 615)	
Dividendes versés des filiales	(1 377 200)	(1 421 045)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(2 550 000)	(2 550 000)
Augmentations / réductions de capital	77 000	30 000
Dividendes à payer		(3 562 247)
Variation nette des concours bancaires		3 889
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	**(3 069 296)**	**(9 536 829)**
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(415)	543
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	**(415)**	**543**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**13 093 009**	**(5 246 116)**
Trésorerie : ouverture	62 457 857	67 703 973
Trésorerie : ouverture	**62 457 857**	**67 703 973**
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	**75 550 866**	**62 457 857**

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2023	**1 200 000**		**82 618 235**		**(704)**	**12 712 356**	**96 529 887**	**3 728 208**
Affectation du résultat N-1			12 712 355			(12 712 355)		
Distribution/ brut versé			(2 550 000)				(2 550 000)	(1 371 545)
Var. de capital en numéraire et souscrip								53 583
Résultat						9 005 882	9 005 882	1 476 681
Autres augmentations, diminutions			273				273	(0)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			1 207 478				1 207 478	49 568
Ecart de conversion, effet de change					420		420	74
Variations de périmètre			263 366		106		263 366	373 840
Autre					(0)		(1)	(0)
2024	**1 200 000**		**94 251 707**		**(178)**	**9 005 881**	**104 457 411**	**4 310 408**
Affectation du résultat N-1			9 005 881			(9 005 881)		
Distribution/ brut versé			(2 550 000)				(2 594 209)	(1 340 496)
Var. de capital en numéraire et souscrip								77 000
Résultat						9 033 024	9 033 024	1 230 217
Autres augmentations, diminutions			20 653				20 653	(111)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			(175 508)				(219 716)	(106)
Ecart de conversion, effet de change					(328)		(328)	(58)
Variations de périmètre			102 954				102 954	(102 874)
Autre								(0)
2025	**1 200 000**		**100 611 479**		**(506)**	**9 033 024**	**110 843 996**	**4 173 980**

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe

La SAS Novali, société tête de groupe du groupe Novali, anime un ensemble de sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement.

Novali a organisé le groupe en cinq branches d'activité :

- Les ressources humaines/travail temporaire
- Le recrutement
- L'événementiel
- L'hôtellerie et parahôtellerie
- Les autres participations

Le périmètre de consolidation présente les différentes sociétés constituant ces branches.

Novali dispose de comités stratégiques visant à animer ses branches d'activité et à définir la stratégie à adopter dans la gestion de celles-ci.

Par ailleurs, Novali siège dans les organes de direction, de surveillance et/ou dans les comités stratégiques de la majorité de ses filiales ou sous-filiales consolidées.

L'activité de la holding, la SAS Novali, animatrice de ses filles et petites filles, a été particulièrement marquée en 2025 par son soutien financier et opérationnels aux différentes sociétés des branches d'activités dans un contexte économique tendu.

La Société ne constate pas d'impact direct significatif en lien avec la guerre en Ukraine, celle-ci n'intervenant pas sur le marché russe directement ou indirectement. Il en est de même pour le conflit au Moyen Orient.

En revanche, le conflit en Ukraine et le conflit au Moyen Orient ont entrainé une hausse brutale du prix des matières premières et une inflation conséquente et une déstabilisation du marché du BTP. Cela a eu pour effet d'impacter directement nos clients sur le marché français et ce, dans les principaux secteurs dans lesquels la branche RH / TRAVAIL TEMPORAIRE du groupe opère.

La branche RH/travail temporaire

SOVITRAT a déployé un réseau comportant au 31 décembre 2025, 71 sociétés qui exploitent des agences sur l'ensemble du territoire français.

Ce réseau national permet d'optimiser l'offre auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

SOVITRAT est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et partenaire du réseau APRIME.

Depuis 2019 par l'acquisition de la société AXESS INTERIM, société de travail temporaire basée à Rouen, et la création de la société TALENTYS RH pour développer la gestion du temps partagé et de la société de travail temporaire KEYS RH à Lyon en 2020, Novali mène une stratégie mêlant croissance organique et croissance externe,

Celle-ci s'est poursuivie en intégrant la société SATT, le réseau de 7 agences de travail temporaire basées en Centre Bourgogne sur l'exercice après en avoir acquis les titres fin décembre 2021.

En 2022, la branche Rh/Travail temporaire a aussi acquis le fonds de commerce de la société D'accord France à Sainte Maxime après 2 ans de location-gérance et le fonds de commerce de la société ROSAE Intérim à Mougins.

Dans la poursuite de cette stratégie, le groupe a acquis un fonds de commerce de travail temporaire à Strasbourg en octobre 2023.

Courant 2024, le groupe, sous l'impulsion du comité stratégique de la Branche RH Travail temporaire de NOVALI, a créé une société de travail temporaire d'insertion (ETTI) pour répondre à un besoin sociétal, ainsi qu'une filiale de recrutement au Portugal.

Cette branche a poursuivi sa logique de diversification métiers en constituant le premier implant du groupe chez un client.

Courant 2025, le comité stratégie a validé le plan de croissance organique de KEYS INTERIM qui a ouvert 3 agences sur l'exercice.

La branche recrutement

La branche recrutement de NOVALI a été constituée lors de l'acquisition en 2019 des entités CL CONSULTING et LASKIER CONSULTING SWITZERLAND afin de développer l'activité recrutement du Groupe en France et en Suisse dans le cadre d'une stratégie d'offre globale autour du RH.

CL CONSULTING est une marque Lyonnaise du recrutement depuis 10 ans. Elle est spécialisée dans le recrutement de profils TOP/MIDDLE MANAGEMENT notamment dans les domaines du luxe, de la pharmaceutique et de la logistique.

Le groupe NOVALI a réalisé deux acquisitions de sociétés de recrutement lors de l'exercice 2021 :

- ATRIX INTERNATIONAL (sociétés HBDI et ADB International) : cabinet de chasse de tête basé à Paris et Lyon
- ALTURION : société de recrutement basée à Nantes et Lyon dont le fonds de commerce a été repris par la société CL CONSULTING dans le cadre d'une procédure collective.

Courant 2024, la Branche Recrutement du groupe acquis les fonds de commerce des sociétés URVIKA et ALPHEE dans le cadre d'une procédure collective ouverte auprès du tribunal de commerce de Lyon.

Dans un souci de rationalisation et une recherche d'efficience opérationnelle, Novali a procédé à la fusion par voie d'absorption des 3 sociétés de recrutement. CL CONSULTING a donc absorbée les sociétés URVIKA-ALPHHEE et ABD INTERNATIONNAL.

Dans le même temps, la société CL CONSULTING a changé de nom. L'activité du groupe en matière de recrutement est donc désormais exercée sous le nom d'ALPHIKA.

A compter de début 2024, le recrutement est organisé autour de 4 business unit : ALPHIKA Lyon, ALPHIKA Nantes, ALPHIKA Paris et ALPHIKA MEDICAL.

Courant 2025, le comité stratégique, devant la persistance des difficultés a décidé de mener une restructuration et rationalisation des activités.

La branche évènementielle

Par l'intermédiaire de NOVAL'EVENTS, créée en juin 2016, NOVALI anime un ensemble de sociétés œuvrant dans l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'objet d'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, ainsi que l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.

Novali continue à animer ses différentes filiales dans leur restructuration et leur développement.

Novali poursuit son soutien auprès de GM SPORT notamment dans la structuration financière de ses activités.

Novali a également accompagné LAB EVENTS FACTORIE dans la restructuration de l'activité du DOUBLE MIXTE et les échanges avec l'associé de cette société.

Également, Novali a participé à la restructuration de l'activité de BEL AIR CAMP tant au point de vue capitalistique portant sa participation à 51% que dans l'organisation et la performance économique de cette activité.

La branche hôtellerie

NOVALI a créé cette branche d'activité en 2018 en constituant la société NOVAL'RESORT et en initiant des investissements immobiliers dans des zones touristiques.

La rénovation du premier projet s'est terminée en 2022. La saison estivale 2025 a été particulièrement porteuse sur la TAMA VILLA mais plus difficile pour la villa historique du groupe, AZZOLA.

NOVALI a poursuivi la constitution de cette branche d'activité en reprenant la majorité des parts sociales de la SAS LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel 3 étoiles à Lyon.

Dans le même temps, le groupe a constitué la société LOTEL qui a acquis 50% le foncier de l'hôtel Les Carrés Pégase ainsi qu'un bien à Paris.

Le groupe a également créé la société URBAN SPACE qui visera à exploiter courant 2025, des espaces de coworking à Lyon.

La branche autres participations

Cette branche regroupe les autres participations de Novali.

Novali dispose de participations minoritaires dans différentes sociétés ayant pour la plupart un lien direct ou indirect avec les autres banches du groupe (Dématérialisation, club sportif, fournisseurs stratégiques, presse…).

Faits marquants de l'exercice

Novali, holding animatrice

Novali poursuit le développement stratégique de ses branches d'activité.

Novali poursuit également la digitalisation de ses services pour améliorer l'efficience des services supports des différentes branches d'activités.

La branche RH/travail temporaire

Sous l'impulsion de NOVALI, la branche « ressources humaines/travail temporaire » a poursuivi son développement commercial de l'activité « travail temporaire » ainsi que le renforcement de son offre « PHYGITAL » par l'extension de son réseau pour la branche « ressources humaines/travail temporaire ».

Au particulier, Novali, pour renforcer son offre globale a poursuivi le développement :

- D'une activité logistique notamment à travers des agences implantées dans les locaux des clients (Implants),
- De recrutement de intérimaires au Portugal, à travers sa filiale Noval HR notamment, pour répondre au besoin des clients du secteur du BTP (délégation sous contrat de droit français exclusivement)

La branche recrutement

Lors de l'exercice 2025, au regard des difficultés du secteur et de son évolution, NOVALI a finalisé la restructuration de la branche Recrutement en rationalisant les frais de personnel notamment et en impulsant une digitalisation forte de l'activité.

La branche évènementielle

Novali est intervenu auprès des différentes entités pour les aidées dans la définition et l'application de leur stratégie. Selon les participations, les plans de reprise ont été plus ou moins efficaces.

- Savoie communication (Intégration globale)

 La société a connu une année 2025 dans la lignée de l'année 2024. La société se stabilise sur ses marchés.

- Lab Event Factory (Intégration globale)

 La société a réduit considérablement son activité notamment du fait de difficulté d'utilisation du double mixte. Novali, à travers de Lab Event Factory travaillé, avec l'autre associé du Double Mixte sur la redéfinition des activité réalisable dans ce lieu.

- L'isle (Intégration globale)

 Le village des antiquaires continue à présenter une activité commerciale satisfaisante.

- La participation dans GM Sport (Mise en équivalence)

 L'activité Tennis du groupe continue à produire des résultats satisfaisants à Montpellier notamment. Le premier tournoi WTA de Strasbourg a produit un résultat décevant mais le second exercice est très satisfaisant.

Le groupe a diversifié ses activités en prenant le contrôle du club de hockey sur glace de Rouen et de sa régie publicitaire.

Novali a travaillé également avec le dirigeant sur la structuration financière du groupe de manière active.

- La cimenterie et compagnie de portland (Mise en équivalence)

 Les événements sur ces lieux (exploitation par bail précaire de la Cimenterie d'Albigny) n'ont malheureusement pas pu reprendre, les résultats des deux sociétés sont dégradés. Toutefois, la valeur intrinsèque du l'ensemble immobilier sécurise la valeur de ces sociétés (et de l'écart d'acquisition constatés dans les comptes consolidés)

- Bel Air Camp (Intégration proportionnelle)

 Novali a travaillé à la restructuration de l'activité de la société pour tenter de la ramener à un modèle plus rentable. Dans le même temps, NOVALI a porté sa détention du capital à 50%

Par ailleurs, Noval'Events a poursuivi ses prises de participation minoritaire dans cette branche événementielle notamment à travers des prises de participation dans MAELO GERLAND III, RYO et MEMENTO.

La branche hôtellerie

La société NOVAL RESORT gère deux biens en Grèce.

La saison d'été a été un succès pour la villa TAMA mais plus délicate pour la villa historique (AZOLA), toutefois l'activité a permis de stabiliser la génération de trésorerie.

La SAS LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel 3 étoiles à Lyon, a connu une activité soutenue.

L'activité de location du bien situé à Paris connait un début d'activité satisfaisant.

Le groupe a également créé la société URBAN SPACE qui visera à exploiter courant 2025, des espaces de coworking à Lyon.

La branche autres participations

Novali a par ailleurs poursuivi ses investissements minoritaires et a cédé deux participations minoritaires en cours d'exercice.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Les données relatives à l'exercice précédent sont présentées sous le nouveau format mis en place par le règlement ANC 2020-01. L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence significative sur le résultat et sur la présentation des comptes consolidés.

Le groupe a appliqué les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général. Ce règlement était déjà appliqué en 2024 pour l'établissement des comptes.

L'exercice clos au 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2024.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidant est identique à celles des entreprises consolidées à l'exception de :

- La société AKCEO qui clôture son exercice le 30 septembre,
- La société Savoie communication qui clôture son exercice le 30 avril (intégration dans les comptes consolidé d'une situation au 31 décembre 2025),
- La société ALPHIKA qui a modifié son exercice social pour clôturer désormais au 30 juin. Une situation comptable arrêtée au 31 décembre 2025 a été intégrée dans les comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.
Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ENTITE CONSOLIDANTE			
NOVALI	IG	100,00	100,00
SOCIETE SUPPORT			
NCA	IG	100,00	100,00
LA FINANCIERE SOVITRAT	IG	84,73	84,73
BRANCHE RH TRAVAIL TEMPORAIRE			
SOVITRAT 01	IG	95,00	95,00
SOVITRAT 02	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 03	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 04	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 05	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 06	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 07	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 08	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 09	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 10	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 11	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 12	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 13	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 14	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 15	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 16	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 17	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 18	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 19	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 20	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 21	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 22	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 23	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 24	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 25	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 26	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 27	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 28	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 29	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 30	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 31	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 32	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 33	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 34	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 35	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 36	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 37	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 38	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 39	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 40	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 41	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 42	IG	84,55	84,55

SOVITRAT 43	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 44	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 45	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 46	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 47	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 48	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 49	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 50	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 51	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 52	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 53	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 54	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 55	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 56	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 57	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 58	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 59	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 60	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 61	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 62	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 63	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 64	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 65	IG	84,55	
SOVITRAT 66	IG	84,55	
SOVITRAT 67	IG	84,55	
SOVITRAT 68	IG	84,55	
SOVITRAT 69	IG	84,55	
SOVITRAT 70	IG	84,55	
SOVITRAT 71	IG	84,55	
SOV INSERTION	IG	85,00	85,00
AXESS INTERIM	IG	85,00	85,00
AXESS GC	IG	75,65	75,65
SATT	IG	89,00	89,00
SATT INDUS	IG	79,21	79,21
SATT GC	IG	79,21	79,21
SATT 02	IG	79,21	79,21
TALENTYS RH	IG	85,00	85,00
KEYS 01	IG	60,00	60,00
KEYS 02	IG	60,00	60,00
KEYS 03	IG	100,00	
KEYS 04	IG	100,00	
KEYS 05	IG	100,00	
NOVAL HR	IG	85,00	85,00
BRANCHE RECRUTEMENT			
ALPHIKA	IG	85,00	85,00
LASKIER CONSULTING SWITZERLAND	IG	85,00	85,00
BRANCHE EVENEMENTIEL			
NOVAL EVENTS	IG	100,00	100,00
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	ME	33,00	33,00
LAB EVENT FACTORY IP	IG	76,09	76,09
BEL AIR CAMP	IP	50,00	33,01
Double Mixte	IP	50,00	50,00

GM SPORT	ME	30,00	30,00
LA CIMENTERIE	ME	41,40	41,40
L'ISLE	IG	69,90	69,90
SAVOIE COMMUNICATION	IG	50,05	50,05
BRANCHE HOTELLERIE			
NOVAL RESORT	IG	100,00	100,00
CARRES PEGASES	IG	52,17	52,17
LOTEL	IG	100,00	100,00
URBAN SPACE	IG	100,00	100,00
AUTRES PARTICIPATIONS			
OPEN CITY	IG	70,00	70,00
NOVAL INVEST	IG	100,00	100,00
AMPERE	ME	33,00	33,00
AKCEO	ME	25,00	25,00
FINANCIERE DES CONFLUENTS	ME	25,00	25,00

Variation du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes ont été consolidée pour la première fois :

- Sovitrat 65, Sovitrat66, Sovitrat 67, Sovitrat 68, Sovitrat 69, Sovitrat 70, Sovitrat 71
- Keys 03, Keys 04, Keys 05

La méthode de consolidation de la SAS BEL AIR CAMP (Branche Evènementiel) est passée de mise en équivalence à intégration proportionnelle à la suite de la prise de contrôle du groupe sur cette société.

Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est la suivante :

SOCIETES	% DETENTION DIRECTE	% D'INTERET	Activité
COOP MAG	16.64%	16.64%	Presse
AVENTADOR	0.93%	0.93%	Véhicule coté
NEOLIFE	6.12%	6.12%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORT (PYRAMIDE XV)	0,26%	0.26%	Club de sport
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	0.31%	0.31%	Club de sport
STADE METROPOLITAIN	4.05%	4.05%	Club de sport
GREEN ANGEL CAPITAL	10%	10%	Marchand de biens
SMILE & CREAM	2.54%	2.54%	Fabrication de produits alimentaires
APPARTS INVEST 3	2%	2%	Marchands de biens
SECONDE CHANCE 3	20%	20%	Société industrielle
ALTHERORA	3.16%	3.16%	Société industrielle
KANOPEE	5%	5%	Start up Studio
CONFORMITEE	3.66%	3.66%	Services dématérialisés
CYGOGN	3.08%	3.08%	Services dématérialisés
France DOUBLAGE	1.89%	1.89%	Studio d'enregistrement
MALEO GERLAND 2	5%	5%	Activités évènementielles
MALEO GERLAND 3	8.33%	8.33%	Activités évènementielles
MAELO DARDILLY	5%	5%	Marchand de biens
JBC 2 LEASER	5.26%	5.26%	Start up du monde du Textile
INS	1.59%	1.59%	Club de sport
LYON ASVEL FEMININ	2.66%	2.66%	Club de sport
HOUSE OF LEARNING	2%	2%	Prestation de Formation / IA
LE PERMIS LIBRE	5.68%	5.68%	Autoécole numérique
IDS	6.46%	6.46%	Service de données géographiques
RYO	1.31%	1.31%	Services dématérialisés
SCI DU PARC	1%	1%	Immeuble de bureau
LACLAREE	1.56%	1.56%	Ingénierie Industriel
SKRIBE	2.4%	2.4%	Services dématérialisés
LPDL – L'ILE O	3.79%	3.79%	Théatre

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

 <u>Ecarts d'acquisition positifs :</u>

 Un écart d'acquisition représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits dans le poste « Ecart d'acquisition ».

 La transposition de la directive 2013/34/UE du 26 juin 2013 dans le droit comptable par l'ordonnance 2015-900 et le décret 2015-903 du 23 juillet 2015 a modifié les principes régissant la comptabilisation, l'amortissement et la dépréciation de l'écart d'acquisition. Ces nouvelles règles sont applicables pour la première fois à compter du 1er janvier 2016, en l'occurrence pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La société doit au préalable déterminer si l'écart d'acquisition a une durée d'utilisation limitée ou non à partir de l'analyse des caractéristiques pertinentes qui ont conduit à l'opération, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. En l'absence de limite prévisible de la durée

d'utilisation, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais fait en revanche annuellement l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises en résultat. Les dispositions de première application de ce règlement prévoient la possibilité, par simplification, de continuer à amortir tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent, sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. NOVALI a fait le choix de cette option et continue l'amortissement antérieurement constitué de l'écart d'acquisition positif antérieur sur 20 ans. En revanche, pour les nouvelles acquisitions, les écarts d'acquisition feront l'objet d'une analyse de leur d'utilisation au fur et à mesure des acquisitions constatées à compter du 1er janvier 2016.

L'écart d'acquisition figurant à l'actif du bilan concerne :

- La société SOVITRAT 01. Cet écart a été amorti sur une durée de 20 ans et est désormais totalement amorti. Le détail de ce poste est présenté en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La société GM SPORT. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société LA CIMENTERIE. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société AXESS INTERIM. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société CL CONSULTING (désormais ALPHIKA). Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société Savoie Communication. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société HBDI (désormais ALPHIKA°. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société SATT. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société FINANCIERE DES CONFLUENTS. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;

- La société LES CARRES PEGASES. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société LAB EVENT FACTORY. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société BEL AIR CAMP. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet de dépréciation, les sociétés acquises conservent leur valeur ou s'apprécient depuis leur entrée dans le groupe.

- Le groupe applique la méthode de référence qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

 La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
 L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
 La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
 Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 1 à 5 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales	3 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.
Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

La société n'est pas concernée.

Contrats de location financement et crédit-bail

Ces éléments sont non significatifs et non stratégiques dans l'ensemble consolidé. Ils ne font donc pas l'objet de retraitement.

Comptabilisation des instruments financiers

Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent exclusivement les salariés permanent en activité. Les salariés Intérimaires de la Branche Travail Temporaire ne sont pas pris en compte du fait de la nature même de leurs contrats.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges mais sont mentionnés en engagements hors bilan et explicités en note 26 de l'annexe.

Changements de méthodes

- **Règlementation ANC N°2024-05**

En application des recommandations du Collège de l'ANC du 3 octobre 2024, le règlement n° 2024-05 modifie, à compter du 1er janvier 2025, la présentation du bilan et du compte de résultat. Le règlement renomme au compte de résultat la ligne « Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence » en « Résultat net lié aux entités mises en équivalence », intégrant désormais la quote-part de résultat ainsi que les dotations et reprises liées aux écarts d'acquisition. Il prévoit également la présentation des écarts d'acquisition négatifs dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation » au bilan et crée une ligne spécifique au compte de résultat afin de distinguer les dotations sur écarts d'acquisition positifs et les reprises sur écarts négatifs.

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1 - Ecarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2024	2025	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	7 675 591	7 809 639					134 048	
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)						
Valeur nette	**5 927 354**	**6 061 402**					**134 048**	
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	**7 809 639**	**(1 748 237)**		**6 061 402**
Partenaires				
BRANCHE RH TRAVAIL TEMPORAIRE	2 639 759	(1 748 237)		**891 522**
BRANCHE RECRUTEMENT	1 972 287			**1 972 287**
BRANCHE EVENEMENTIEL	1 491 160			**1 491 160**
BRANCHE HOTELERIE	1 640 158			**1 640 158**
BRANCHE AUTRES PARTICIPATIONS	66 275			**66 275**

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024	2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	1 010 936	1 025 936	15 900	(1 613)		713	
Droit au bail	5 336	5 336					
Fonds commercial	2 053 269	2 053 269					
Autres immobilisations incorporelles	(0)	(0)					
Ecart d'acquisition	7 675 591	7 809 639				134 048	
Immobilisations incorporelles	**10 745 131**	**10 894 179**	**15 900**	**(1 613)**		**134 761**	
Terrains	3 137 051	3 137 051					
Constructions	17 901 547	17 914 452	12 905				
Constructions sur sol d'autrui	157 454	157 453		(1)			
Installations techniques, matériel & outillage	157 891	165 149	2 641			4 617	
Autres immobilisations corporelles	8 166 938	7 990 850	217 705	(194 263)		580 570	(780 099)
Matériel de bureau	84 340	899 623	101 580	(64 397)		67 183	710 916
Matériel de transport		78 134					78 134
Matériel informatique			12 280	(3 327)			(8 951)
Immobilisations corporelles en cours	434 907	573 416	141 234	(2 726)			
Immobilisations corporelles	**30 040 128**	**30 916 128**	**488 345**	**(264 714)**		**652 370**	**(1)**
Total	**40 785 259**	**41 810 308**	**504 245**	**(266 327)**		**787 131**	**(1)**

Les concessions brevets et droits sont composés principalement de développement informatique notamment de l'appli Sovitrat.

Les fonds commerciaux sont composés de :

De fonds commerciaux de travail temporaire toujours utilisés pour un montant de 1 583 987 euros,

De fonds commerciaux de recrutement toujours utilisés pour un montant de 268 342 euros,

De fonds commerciaux de liés aux activités événementielles toujours utilisés pour un montant de 200 940 euros,

Les autres variations constituent uniquement des reclassements de comptes à comptes.

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024	2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(794 439)	(874 257)	(81 431)				1 613
Fonds commercial	1 218		2 811				(4 029)
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(2 541 457)**	**(2 622 494)**	**(78 620)**				**(2 416)**
Constructions	(3 189 259)	(4 060 866)	(1 078 064)				206 457
Constructions sur sol d'autrui	(156 118)	(157 453)	(1 335)				1
Installations techniques, matériel & outillage	(138 077)	(144 134)	(4 158)			(14)	(1 884)
Autres immobilisations corporelles	(4 603 353)	(4 976 307)	(559 657)	37		(368 057)	554 720
Amortissements du matériel de bureau	(45 397)	(624 669)	(92 049)			(37 755)	(449 467)
Amortissements du matériel de transport		(77 003)	(1 047)				(75 956)
Amortissements du matériel informatique			(2 794)				2 795
Amortissements des immobilisations corporelles	**(8 132 204)**	**(10 040 432)**	**(1 739 105)**	**37**		**(405 825)**	**236 666**
Amortissements sur actif immobilisé	**(10 673 661)**	**(12 662 926)**	**(1 817 725)**	**37**		**(405 825)**	**234 249**

Les autres variations correspondent aux mises au rebut de l'exercice.

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Aucune dépréciation n'est constatée sur les différents types d'immobilisations.

Un test de valeur a été réalisé sur les immobilisations incorporelles non amorties.

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2024	2025	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	4 824 612	5 271 959	1 986 184	(452 836)			(911 000)	(175 000)
Créances rattachées à des part. < 1 an	4 206 498	5 494 887	2 363 027	(1 067 877)			25 933	(32 695)
Intérêts courus sur créances et prêts	180 528	141 311	141 311	(180 528)				
Titres immobilisés (Obligations)	7 389 832	7 766 696	924 460	(880 600)				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	3 822 650	5 145 356	1 356 656	(33 950)				
Prêts	810 910	822 187	11 277					
Dépôts et cautionnements versés	438 957	480 524	79 973	(38 847)			443	
Autres créances immobilisées	562 679	909 558	557 105	(223 601)				
Immobilisations financières	**22 236 666**	**26 032 479**	**7 419 993**	**(2 878 239)**			**(884 625)**	**(207 695)**
Titres mis en équivalence	1 621 731	1 678 254			(223 596)		260 287	19 832
Actifs financiers	**23 858 397**	**27 710 733**	**7 419 993**	**(2 878 239)**	**(223 596)**		**(624 337)**	**(187 864)**

La variation des titres de participation non consolidés s'analyse de la manière suivante :

- Novali a souscrit au capital des sociétés :
 - SKRIBE,
 - LE PERMIS LIBRE,
 - INS.
- NOVAL EVENTS a souscrit au capital des sociétés :
 - RYO,
 - MEMENTO,
 - LPDL – L'ILE O,
 - MAELO GERLAND III.
- Novali a cédé les titres des sociétés :
 - GOOD STEPS,
 - CNW.

Les créances rattachées à des participations correspondent à des avances consenties à des filiales mises en équivalence et à des filiales hors périmètres de consolidation.

Les titres immobilisés sont composés par des contrats obligataires convertibles ou non convertibles.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille correspondent à :

- des titres d'une société de capital risque « ever green »,
- des parts d'un FCPI dans l'innovation et le numérique,
- des parts de fonds et de SEP de marchands de biens.

Les prêts sont principalement composés par le versement en prêt du 1% logement dans la branche RH/Travail Temporaire.

Les dépôts et cautionnement sont liés aux baux commerciaux des différents locaux.

L'échéancier de créances est le suivant :

Libellé	2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1 an	5 494 887	5 494 887					
Intérêts courus sur créances et prêts	141 311	141 311					
Prêts	822 187						822 187
Dépôts et cautionnements versés	480 524						480 524
Autres créances immobilisées	909 558	709 558					200 000
Total	**7 848 467**	**6 880 886**					**1 538 419**

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2024	2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(1 046 839)	(1 168 901)	(122 062)				
Autres créances ratt. à des part. part < 1 an	(22 500)	(22 500)					
Titres immobilisés (courants)		(217 392)	(217 392)				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuil	(1 711 103)	(2 896 516)	(1 185 413)				
Prêts	(79 400)	(79 400)					
Dépréciations sur immobilisations financières	**(2 859 841)**	**(4 834 708)**	**(1 524 867)**				
Dépréciations sur actif financier	**(2 859 841)**	**(4 834 708)**	**(1 524 867)**				

Les titres des sociétés cotées ont fait l'objet d'une dépréciation par comparaison du prix de souscription avec les cours de bourse moyens des 3 derniers mois. Les titres de ces structures sont dépréciés.

Une dépréciation a été constatée lors que les conditions de recouvrement semblent ou sont irrémédiablement compromises.

Annexe 4. Stocks et en-cours

	2025			2024		
Libellé	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	750 589		750 589	708 514		708 514
Produits intermédiaires finis	59 590		59 590	3 135		3 135
Stocks de marchandises	93 797		93 797	114 046		114 046
Stocks et en-cours	**903 976**		**903 976**	**825 695**		**825 695**

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	**2024**	**2025**	**Variation du bas de bilan**	**Effets de taux (impôt)**	**Ecart de conversion**	**Variations de périmètre**	**Autres variations**
Valeur nette d'impôt différé	**169 580**	**229 378**	**56 481**		**(10)**		**3 326**
Fiscalité différée (décalages temporaires)	305 535	546 596	241 071		(10)		
Fiscalité différée (retraitements)	(135 955)	(127 118)	5 511				3 326
Annulation du social pour les MEE		(172 492)	(172 492)				
Sous total	169 580	246 987	74 090		(10)		3 326
Autres		(17 609)	(17 609)				
Valeur nette par catégorie	**169 580**	**229 378**	**56 481**		**(10)**		**3 326**

Les déficits fiscaux des sociétés de la branche RH / Travail temporaire font l'objet de la constations d'un impôt différé du fait de la très forte probabilité d'imputation lors de l'exercice suivant.

Des écritures de retraitements sur la branche Hôtellerie ont produits des impôts différés (annulation de provision).

Annexe 6 Actif circulant

	2025			2024		
Libellé	**Brut**	**Provisions**	**Net**	**Brut**	**Provisions**	**Net**
Clients et comptes rattachés part < 1 an	53 045 406	(771 521)	**52 273 886**	55 995 749	(710 862)	**55 284 887**
Clients et comptes rattachés	**53 045 406**	**(771 521)**	**52 273 886**	**55 995 749**	**(710 862)**	**55 284 887**
Avances et acomptes versés sur commandes	459 637		459 637	163 451		163 451
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	1 358 430		1 358 430	918 773		918 773
Impôts différés - actif	393 508		393 508	294 056		294 056
Créances fiscales hors IS part < 1an	5 245 858		5 245 858	4 839 832		4 839 832
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	899 478		899 478	1 709 341		1 709 341
Comptes courants part < 1an	251 992	(26 989)	225 003	196 143		196 143
Créances sur cessions d'actifs part < 1an				1 446		1 446
Autres créances part < 1an	1 071 797	(165 378)	906 419	850 423	(91 698)	758 725
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(112 654)		(112 654)	(160 880)		(160 880)
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(341 651)		(341 651)	(39 260)		(39 260)
Compte de liaison actif	112 654		112 654	160 881		160 881
Charges constatées d'avance part < 1 an	1 074 799		1 074 799	688 606		688 606
Autres créances et comptes de régularisation	**10 413 847**	**(192 367)**	**10 221 480**	**9 622 812**	**(91 698)**	**9 531 114**
Clients et autres créances	**63 459 253**	**(963 887)**	**62 495 366**	**65 618 561**	**(802 560)**	**64 816 001**

Les créances fiscales hors IS sont composées principalement par de la TVA déductible, de TVA sur les comptes de régularisation et d'excédents de versement de CVAE.

Libellé	**2025**	**< 1 an**	**1 an<<2 ans**	**2 ans<<3 ans**	**3 ans<<3 ans**	**4 ans<<3 ans**	**Au dela**
Clients et comptes rattachés part < 1 an	53 045 406	53 065 406					
Clients et comptes rattachés	**53 045 406**	**53 065 406**					
Avances et acomptes versés sur commandes	459 637	459 637					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	1 358 430	1 358 430					
Impôts différés - actif	393 508	393 508					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	5 245 858	5 245 858					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	899 478	899 478					
Comptes courants - part < 1an	251 992	251 992					
Autres créances part < 1an	1 071 797	1 071 797					
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(112 654)	(112 654)					
Charges constatées d'avance part < 1 an	1 074 799	1 074 799					
Autres créances et comptes de régularisation	**10 642 844**	**10 642 844**					
Actif circulant	**63 688 251**	**63 708 251**					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2024	2025
Trésorerie active nette	**65 455 219**	**76 015 733**
VMP - Equivalents de trésorerie	51 726 814	63 068 998
Disponibilités	14 455 410	13 348 438
Intérêts courus non échus s/ dispo.	112 848	67 478
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(839 853)	(469 181)
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 982 542	**454 022**
Trésorerie à court terme	**62 472 677**	**75 561 712**
Trésorerie passive assimilée à une dette	**14 821**	**10 847**
Concours bancaires (dettes)	14 821	10 847
Trésorerie à long terme	**(14 821)**	**(10 847)**
Trésorerie nette	**62 457 857**	**75 550 865**

Le solde des concours bancaires correspond à l'utilisation des lignes de découverts autorisés.

Annexe 8. Provisions pour risques et charges

Libellé	2024	2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	2 006	2 006					
Autres provisions pour risques < 1 an	721 709	1 003 914	392 520	(110 316)			
Provisions	**723 716**	**1 005 920**	**392 520**	**(110 316)**			

Les provisions pour risques sont composées de litiges salariaux et commerciaux.

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2024	2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établiss. de crédit - courant	9 354 003	10 809 475	2 350 000	(1 085 481)		190 954	
Dépôts et cautionnements reçus	89 526	122 508	26 153	(26 925)		33 755	
Intérêts courus sur emprunts	8 706	27 170	27 170	(8 706)			
Dettes rattachées à des participations	2 752 096	2 250 787	26 239	(527 547)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 982 542	454 022		(2 529 999)		1 478	
Concours bancaires (dettes)	14 821	10 847		(3 974)			
Dettes financières	**15 201 693**	**13 674 809**	**2 429 562**	**(4 182 632)**			

Libellé	2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	10 809 475	8 436 639	410 640	209 432	209 432	201 667	1 341 667	
Dépôts et cautionnements reçus	122 508	37 477					85 031	
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	0	0						
Intérêts courus sur emprunts	27 170	27 170						
Dettes rattachées à des participations	2 250 787	2 250 787						
Concours bancaires (trésorerie passive)	454 022	454 021						
Concours bancaires (dettes)	10 847	10 847						
Dettes financières	**13 674 810**	**11 216 942**	**410 640**	**209 432**	**209 432**	**201 667**	**1 426 697**	

Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2024	2025
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 369 389	3 639 816
Dettes fournisseurs	**2 369 389**	**3 639 816**
Avances acomptes reçus sur commandes	4 007 232	5 228 581
Dettes sociales part < 1 an	32 940 563	34 460 516
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	16 813 619	16 947 309
Impôts différés passif	124 476	164 130
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	469 859	1 162 364
Comptes courants groupe part < 1 an	333 714	158 190
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	924	3 152
Autres dettes part > 1 an	1 113	105
Autres dettes part < 1 an	378 506	349 564
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	442	
Produits constatés d'avance part < 1 an	100 754	76 048
Autres dettes et comptes de régularisation	**55 171 202**	**58 549 959**
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**57 540 591**	**62 189 775**

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2025	2024
Ventes de marchandises	121 550	134 250
Production vendue de biens	1 904 564	1 699 890
Production vendue de services	238 675 358	217 238 607
Produits des activités annexes	459 875	255 119
Rabais, remises et ristournes accordés	(3 870 532)	(2 833 048)
Chiffre d'affaires	**237 290 816**	**216 494 818**

Libellé	2025	2024
Holding	41 050	65 400
Branche RH / Travail temporaires	228 505 518	207 642 908
Branche Recrutement	2 467 734	3 449 664
Branche Evénementielle	3 078 962	2 846 450
Branche Hôtellerie	3 197 552	2 490 396
Chiffre d'affaires	**237 290 816**	**216 494 818**

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2025	2024
Production stockée	56 455	1 335
Subventions d'exploitation	78 042	92 252
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	37	
Reprise sur provisions d'exploitation	110 316	418 278
Rep./Dépr. sur actif circulant	385 230	223 703
Autres produits	1 751 983	2 249 311
Autres produits d'exploitation	**2 382 062**	**2 984 879**

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2025	2024
Achats de marchandises	(115 916)	(169 232)
Achats d'études et prestations de services	(938 370)	(945 987)
Autres achats	(191 504)	(642 863)
Achats non stockés de matières et fournitures	(641 767)	(840 907)
Variation stocks de marchandises	(20 249)	58 024
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(120 365)	(99 291)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	42 074	644 303
Achats consommés	**(1 986 098)**	**(1 995 953)**

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2025	2024
Sous-traitance	(2 066 451)	(2 075 342)
Locations immobilières et charges locatives	(2 650 969)	(2 342 340)
Locations mobilières et charges locatives	(1 561 081)	(1 412 935)
Entretien et réparations	(604 848)	(661 778)
Primes d'assurances	(779 786)	(687 423)
Autres services extérieurs	38 835	(13 041)
Personnel détaché et interimaire	(120 335)	(131 269)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 378 277)	(1 288 358)
Publicité, publications, relations publiques	(1 038 967)	(1 048 803)
Transport	(58 348)	(75 594)
Déplacements, missions et réceptions	(29 724 529)	(24 067 847)
Frais postaux et frais de télécommunications	(286 819)	(340 326)
Frais bancaires	(87 513)	(91 439)
Autres charges externes	(1 189 609)	(1 188 450)
Autres charges	(1 083 491)	(1 538 467)
Gains de change sur autres charges externes	(30 304)	
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	20 788	(90 005)
Autres charges d'exploitation	**(42 601 706)**	**(37 053 417)**

Les frais de déplacements, missions et réceptions sont principalement composés par les Indemnités de déplacement des salariés intérimaires de la branche RH / travail temporaire.

Les autres charges externes comprennent notamment les vêtements de travail fournis aux intérimaires ainsi que les jobboards.

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2025	2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(4 810 498)	(4 264 875)
Autres impôts et taxes	(751 933)	(672 944)
Impôts et taxes	**(5 562 432)**	**(4 937 819)**

L'augmentation des impôts et taxes sur rémunérations est liée à l'évolution de la masse salariale.

Les autres impôts sont principalement composés de taxes foncières et de contributions économiques territoriales.

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2025	2024
Rémunérations du personnel	(143 216 187)	(131 827 277)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(32 056 419)	(29 497 762)
Autres charges de personnel / Autres remboursements liés au personnel	1 211 427	1 268 968
Charges de personnel	**(174 061 179)**	**(160 056 071)**

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2025	2024
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(78 620)	(88 928)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 739 104)	(1 672 302)
Dot. aux provisions d'exploitation	(392 521)	(68 644)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(455 077)	(486 896)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 665 322)**	**(2 316 770)**

Concernant la dotation aux provisions d'exploitation, nous renvoyons à la note 8 sur les provisions.

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2025	2024
Revenus des créances rattachées à des participations	167 939	392 104
Produits sur créances et VMP	789 004	965 075
Reprise sur dépréciation titres - groupe	370 672	
Produits nets sur cession de VMP	943 968	1 087
Autres produits financiers	2 944 813	3 103 448
Produits financiers	**5 216 396**	**4 461 714**

Les produits sur créances et VMP sont les intérêts perçus par NOVALI dans le cadre de la rémunération des emprunts obligataires et des avances en comptes courants (cf. note 3.1)

Les autres produits financiers sont le fruit des placements de trésorerie des différentes branches du groupe.

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2025	2024
Charges d'intérêts	(315 916)	(897 253)
Pertes sur créances financières et VMP	(241 000)	
Pertes de change sur opérations financières	(35 627)	
Autres charges financières	(1 223 084)	(70 755)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(1 524 867)	(1 581 935)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)	(36 873)	
Charges financières	**(3 377 367)**	**(2 549 943)**

Annexe 20. Charges d'impôts

Libellé	2025	2024
Impôt sur les bénéfices	(4 194 091)	(3 878 953)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(10 541)	(7 698)
Impôts différés	56 481	38 169
Charges d'impôts	**(4 148 150)**	**(3 848 482)**

Annexe 21. Résultat des sociétés Mise en équivalence

Libellé	2025	2024
Branche RH / Travail temporaire		
Branche recrutement		
Branche événementielle	(112 918)	(219 854)
Branche Hôtellerie		
Branche Autres participations	(110 647)	(470 716)
Résultat des sociétés mises en équivalences	**(223 596)**	**(690 570)**

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé		2025.12
Résultat net de l'ensemble consolidé		**10 263 241**
Résultat net (Part du groupe)	P12000	9 033 024
Intérêts minoritaires - Résultat	P10720	1 230 217
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**(4 371 746)**
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**14 634 987**
Taux d'impôt de l'entité consolidante		25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	**25,00%**	**(3 658 747)**
Effets des différences de base		**(615 451)**
Effets des différences de taux		**9 230**
Effets des dispositions fiscales particulières		**134 427**
Ecritures manuelles sur Impôt	**ECRF**	**(17 609)**
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE		**(4 148 150)**
CHARGE D'IMPOT REELLE		**(4 148 150)**
Taux effectif d'impôt		*28,34%*

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2025	2024
Cadres	98	98
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	178	161
Ouvriers		
Effectif moyen interne	**276**	**259**
Intérimaires	4122	3484
Effectif moyen intérimaire	**4122**	**3484**
Effectif moyen total	**4398**	**3 743**

Engagements hors-bilan

Engagements Donnés

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Retraites	21 064		Salariés permanents	Holding Animatrice
	1 026 517		Salariés permanents	Branche RH/TT
	102 350		Salariés permanents	Recrutement
Actifs hypothéqué	1 353 072	1 353 072	Etablissements crédits	Branche Evénementielle
Avals				
Nantissement de titres	120 000	120 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
Nantissement d'instruments financiers	15 540 285	15 540 285	Etablissements crédits	Branche RH/TT
			Etablissements crédits	Recrutement
			Etablissements crédits	Evénementielle
	5 489 358		Etablissements crédits	Branche Ressort
Cautions	3 000 000	3 000 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
	5 510 378		Etablissements crédits	Branche Evénementielle
	600 000		Etablissements crédits	Branches autres participations
Autres engagements	979 194		Autres	Engagement de souscrire au capital
Total	**33 742 218**			

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 1 150 471 € au 31/12/2025, et 1 143 435 € au 31/12/2024.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable à la société employant le salarié

- Age de départ en retraite : 64 ans
- Augmentation des salaires annuels de 1.5%
- Turn-over : 10% Cadre et 25% sur les employés.
- Taux d'actualisation de 3.25 % par an

Engagements Reçus

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Actifs hypothéqué	2 825 000	2 825 000	Novali	
Avals / Dation				
Nantissement de titres			Novali	
			Novali	Branche Evènementielle
			Novali	
Nantissement d'instruments financiers	2 400 000			
Garantie financières	19 480 571	17 995 821	Branche RH / TT	Branche RH / TT
Garantie de loyers	5 423	5 423	Sovitrat 21	Branche RH / TT
Garantie d'actifs / Passifs			Novali	
Autres engagements	5 700 000	5 700 000	Novali	
Retour à meilleure fortune	700 000		Novali	
Total				
	31 110 944			

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour le contrôle des comptes s'élèvent à 68 269 euros.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Transactions avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues dans des conditions normales de marché.



[COMPTES CONSOLIDÉS]

Exercice clos au 31/12/2025

Table des matières

États financiers **3**
Compte de résultat consolidé 4
Bilan consolidé 5
Tableau de flux de trésorerie consolidé 6
Variations des capitaux propres 7
Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes **8**
Présentation du groupe 8
Faits marquants de l'exercice 12
Méthodes et principes de consolidation **14**
Principes généraux 14
Définition du périmètre de consolidation 14
Variation du périmètre de consolidation 17
Sociétés non consolidées 18
Règles et méthodes comptables 19
Notes annexes sur les postes du bilan **24**
Note 1 - Ecarts d'acquisition (goodwill) 24
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles 25
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles 26
Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles 26
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers 27
Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers 28
Annexe 4. Stocks et en-cours 29
Annexe 5. Impôt différé 29
Annexe 6. Actif circulant 30
Annexe 7. Trésorerie nette 31
Annexe 8. Provisions pour risques et charges et impôts différés 31
Annexe 9. Dettes financières 32
Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation 33
Notes annexes sur les postes du compte de résultat **34**
Annexe 11. Chiffre d'affaires 34
Annexe 12. Autres produits d'exploitation 34
Annexe 13. Achats consommés 35
Annexe 14. Charges externes 35
Annexe 15. Impôts et taxes 36
Annexe 16. Charges de personnel 36
Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions 36
Annexe 18. Produits financiers 37
Annexe 19. Charges financières 37
Annexe 20. Charges d'impôts 38
La preuve d'impôts se décompose comme suit : 39
Annexe 21. Résultat des sociétés Mise en équivalence 38
Autres Informations **40**

Effectifs 40
Engagements hors-bilan 40
Rémunérations des commissaires aux comptes 41
Rémunération des dirigeants 41
Transactions avec des parties liées 41

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2025	2024
Chiffre d'affaires	**237 290 816**	**216 494 818**
Autres produits d'exploitation	**2 382 061**	**2 984 878**
Achats consommés	**(1 986 098)**	**(1 995 953)**
Charges de personnel	**(174 061 179)**	**(160 056 071)**
Charges d'exploitation	**(42 601 706)**	**(37 053 417)**
Impôts et taxes	**(5 562 432)**	**(4 937 819)**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 665 322)**	**(2 316 770)**
Opérations en commun	**(183)**	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	**12 795 957**	**13 119 667**
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquistion		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	**12 795 957**	**13 119 667**
Résultat financier	**1 839 030**	**1 911 771**
Résultat exceptionnel	0	(9 823)
Impôts sur les résultats	**(4 148 150)**	**(3 848 482)**
Résultat net des entreprises intégrées	**10 486 837**	**11 173 133**
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat net lie aux entités mises en équivalence	(223 596)	(690 570)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**10 263 241**	**10 482 563**
Intérêts minoritaires	1 230 217	1 476 681
Résultat net (part du groupe)	**9 033 024**	**9 005 882**
Résultat net (Part du groupe)	9 033 024	9 005 882
Résultat par action	75,28	75,05
Résultat dilué par action	75,28	75,05

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	2 025	2 024
Immobilisations incorporelles	**8 271 685**	**8 203 673**
Dont Ecarts d'acquisition	*6 061 402*	*5 927 354*
Immobilisations corporelles	**20 875 696**	**21 907 924**
Immobilisations financières	**21 647 771**	**19 403 574**
Titres mis en équivalence	**1 678 254**	**1 621 731**
Actif immobilisé	**52 473 407**	**51 136 903**
Stocks et en-cours	**903 976**	**825 695**
Clients et comptes rattachés	**52 273 886**	**55 284 887**
Autres créances et comptes de régularisation	**10 221 480**	**9 531 114**
Dont Impôts différés Actif	*393 508*	*294 056*
Valeurs mobilières de placement	**62 617 017**	**50 886 961**
Disponibilités	**13 398 716**	**14 568 258**
Actif circulant	**139 415 075**	**131 096 916**
Total Actif	**191 888 482**	**182 233 819**
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes liées au capital		
Réserves Consolidé	100 610 973	93 928 594
Résultat net (Part du groupe)	9 033 024	9 005 882
Capitaux propres (Part du groupe)	**110 843 996**	**104 457 411**
Intérêts minoritaires	**4 173 980**	**4 310 408**
Total des capitaux propres	**115 017 977**	**108 767 819**
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	**1 005 920**	**723 716**
Provisions	**1 005 920**	**723 716**
Dettes financières	**13 674 810**	**15 201 693**
Fournisseurs et comptes rattachés	**3 639 816**	**2 369 389**
Autres dettes et comptes de régularisation	**58 549 959**	**55 171 203**
Dont Impôts différés Passif	*164 130*	*124 476*
Dettes	**75 864 585**	**72 742 285**
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	**191 888 481**	**182 233 819**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2025.12	2024.12
Résultat net total des entités consolidées	**10 263 241**	**10 482 563**
Dotations / Reprises aux amortissements,prov. et dépréciations	3 652 365	2 770 484
Variation de l'impôt différé	(56 481)	(38 169)
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	(96 644)	9 823
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	223 596	690 570
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	19 249	784
Marge brute d'autofinancement	**14 005 325**	**13 916 056**
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(6 666 557)	(3 353 872)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	**20 671 882**	**10 562 184**
Acquisitions d'immobilisations	(7 924 238)	(8 801 249)
Cessions d'immobilisations	549 480	764 872
Réduction des autres immobilisations financières	2 844 289	3 378 482
Incidence des variations de périmètre	21 307	(1 614 119)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**(4 509 162)**	**(6 272 014)**
Émissions d'emprunts	2 350 000	405 224
Remboursements d'emprunts	(1 085 481)	(2 442 650)
Autres variations	(483 615)	
Dividendes versés des filiales	(1 377 200)	(1 421 045)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(2 550 000)	(2 550 000)
Augmentations / réductions de capital	77 000	30 000
Dividendes à payer		(3 562 247)
Variation nette des concours bancaires		3 889
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	**(3 069 296)**	**(9 536 829)**
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(415)	543
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	**(415)**	**543**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**13 093 009**	**(5 246 116)**
Trésorerie : ouverture	62 457 857	67 703 973
Trésorerie : ouverture	**62 457 857**	**67 703 973**
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	**75 550 866**	**62 457 857**

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2023	**1 200 000**		**82 618 235**		**(704)**	**12 712 356**	**96 529 887**	**3 728 208**
Affectation du résultat N-1			12 712 355			(12 712 355)		
Distribution/ brut versé			(2 550 000)				(2 550 000)	(1 371 545)
Var. de capital en numéraire et souscrip								53 583
Résultat						9 005 882	9 005 882	1 476 681
Autres augmentations, diminutions			273				273	(0)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			1 207 478				1 207 478	49 568
Ecart de conversion, effet de change					420		420	74
Variations de périmètre			263 366		106		263 366	373 840
Autre					(0)		(1)	(0)
2024	**1 200 000**		**94 251 707**		**(178)**	**9 005 881**	**104 457 411**	**4 310 408**
Affectation du résultat N-1			9 005 881			(9 005 881)		
Distribution/ brut versé			(2 550 000)				(2 594 209)	(1 340 496)
Var. de capital en numéraire et souscrip								77 000
Résultat						9 033 024	9 033 024	1 230 217
Autres augmentations, diminutions			20 653				20 653	(111)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			(175 508)				(219 716)	(106)
Ecart de conversion, effet de change					(328)		(328)	(58)
Variations de périmètre			102 954				102 954	(102 874)
Autre								(0)
2025	**1 200 000**		**100 611 479**		**(506)**	**9 033 024**	**110 843 996**	**4 173 980**

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe

La SAS Novali, société tête de groupe du groupe Novali, anime un ensemble de sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement.

Novali a organisé le groupe en cinq branches d'activité :

- Les ressources humaines/travail temporaire
- Le recrutement
- L'événementiel
- L'hôtellerie et parahôtellerie
- Les autres participations

Le périmètre de consolidation présente les différentes sociétés constituant ces branches.

Novali dispose de comités stratégiques visant à animer ses branches d'activité et à définir la stratégie à adopter dans la gestion de celles-ci.

Par ailleurs, Novali siège dans les organes de direction, de surveillance et/ou dans les comités stratégiques de la majorité de ses filiales ou sous-filiales consolidées.

L'activité de la holding, la SAS Novali, animatrice de ses filles et petites filles, a été particulièrement marquée en 2025 par son soutien financier et opérationnels aux différentes sociétés des branches d'activités dans un contexte économique tendu.

La Société ne constate pas d'impact direct significatif en lien avec la guerre en Ukraine, celle-ci n'intervenant pas sur le marché russe directement ou indirectement. Il en est de même pour le conflit au Moyen Orient.

En revanche, le conflit en Ukraine et le conflit au Moyen Orient ont entrainé une hausse brutale du prix des matières premières et une inflation conséquente et une déstabilisation du marché du BTP. Cela a eu pour effet d'impacter directement nos clients sur le marché français et ce, dans les principaux secteurs dans lesquels la branche RH / TRAVAIL TEMPORAIRE du groupe opère.

La branche RH/travail temporaire

SOVITRAT a déployé un réseau comportant au 31 décembre 2025, 71 sociétés qui exploitent des agences sur l'ensemble du territoire français.

Ce réseau national permet d'optimiser l'offre auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

SOVITRAT est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et partenaire du réseau APRIME.

Depuis 2019 par l'acquisition de la société AXESS INTERIM, société de travail temporaire basée à Rouen, et la création de la société TALENTYS RH pour développer la gestion du temps partagé et de la société de travail temporaire KEYS RH à Lyon en 2020, Novali mène une stratégie mêlant croissance organique et croissance externe,

Celle-ci s'est poursuivie en intégrant la société SATT, le réseau de 7 agences de travail temporaire basées en Centre Bourgogne sur l'exercice après en avoir acquis les titres fin décembre 2021.

En 2022, la branche Rh/Travail temporaire a aussi acquis le fonds de commerce de la société D'accord France à Sainte Maxime après 2 ans de location-gérance et le fonds de commerce de la société ROSAE Intérim à Mougins.

Dans la poursuite de cette stratégie, le groupe a acquis un fonds de commerce de travail temporaire à Strasbourg en octobre 2023.

Courant 2024, le groupe, sous l'impulsion du comité stratégique de la Branche RH Travail temporaire de NOVALI, a créé une société de travail temporaire d'insertion (ETTI) pour répondre à un besoin sociétal, ainsi qu'une filiale de recrutement au Portugal.

Cette branche a poursuivi sa logique de diversification métiers en constituant le premier implant du groupe chez un client.

Courant 2025, le comité stratégie a validé le plan de croissance organique de KEYS INTERIM qui a ouvert 3 agences sur l'exercice.

La branche recrutement

La branche recrutement de NOVALI a été constituée lors de l'acquisition en 2019 des entités CL CONSULTING et LASKIER CONSULTING SWITZERLAND afin de développer l'activité recrutement du Groupe en France et en Suisse dans le cadre d'une stratégie d'offre globale autour du RH.

CL CONSULTING est une marque Lyonnaise du recrutement depuis 10 ans. Elle est spécialisée dans le recrutement de profils TOP/MIDDLE MANAGEMENT notamment dans les domaines du luxe, de la pharmaceutique et de la logistique.

Le groupe NOVALI a réalisé deux acquisitions de sociétés de recrutement lors de l'exercice 2021 :

- ATRIX INTERNATIONAL (sociétés HBDI et ADB International) : cabinet de chasse de tête basé à Paris et Lyon
- ALTURION : société de recrutement basée à Nantes et Lyon dont le fonds de commerce a été repris par la société CL CONSULTING dans le cadre d'une procédure collective.

Courant 2024, la Branche Recrutement du groupe acquis les fonds de commerce des sociétés URVIKA et ALPHEE dans le cadre d'une procédure collective ouverte auprès du tribunal de commerce de Lyon.

Dans un souci de rationalisation et une recherche d'efficience opérationnelle, Novali a procédé à la fusion par voie d'absorption des 3 sociétés de recrutement. CL CONSULTING a donc absorbée les sociétés URVIKA-ALPHHEE et ABD INTERNATIONNAL.

Dans le même temps, la société CL CONSULTING a changé de nom. L'activité du groupe en matière de recrutement est donc désormais exercée sous le nom d'ALPHIKA.

A compter de début 2024, le recrutement est organisé autour de 4 business unit : ALPHIKA Lyon, ALPHIKA Nantes, ALPHIKA Paris et ALPHIKA MEDICAL.

Courant 2025, le comité stratégique, devant la persistance des difficultés a décidé de mener une restructuration et rationalisation des activités.

La branche évènementielle

Par l'intermédiaire de NOVAL'EVENTS, créée en juin 2016, NOVALI anime un ensemble de sociétés œuvrant dans l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'objet d'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, ainsi que l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.

Novali continue à animer ses différentes filiales dans leur restructuration et leur développement.

Novali poursuit son soutien auprès de GM SPORT notamment dans la structuration financière de ses activités.

Novali a également accompagné LAB EVENTS FACTORIE dans la restructuration de l'activité du DOUBLE MIXTE et les échanges avec l'associé de cette société.

Également, Novali a participé à la restructuration de l'activité de BEL AIR CAMP tant au point de vue capitalistique portant sa participation à 51% que dans l'organisation et la performance économique de cette activité.

La branche hôtellerie

NOVALI a créé cette branche d'activité en 2018 en constituant la société NOVAL'RESORT et en initiant des investissements immobiliers dans des zones touristiques.

La rénovation du premier projet s'est terminée en 2022. La saison estivale 2025 a été particulièrement porteuse sur la TAMA VILLA mais plus difficile pour la villa historique du groupe, AZZOLA.

NOVALI a poursuivi la constitution de cette branche d'activité en reprenant la majorité des parts sociales de la SAS LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel 3 étoiles à Lyon.

Dans le même temps, le groupe a constitué la société LOTEL qui a acquis 50% le foncier de l'hôtel Les Carrés Pégase ainsi qu'un bien à Paris.

Le groupe a également créé la société URBAN SPACE qui visera à exploiter courant 2025, des espaces de coworking à Lyon.

La branche autres participations

Cette branche regroupe les autres participations de Novali.

Novali dispose de participations minoritaires dans différentes sociétés ayant pour la plupart un lien direct ou indirect avec les autres banches du groupe (Dématérialisation, club sportif, fournisseurs stratégiques, presse…).

Faits marquants de l'exercice

Novali, holding animatrice

Novali poursuit le développement stratégique de ses branches d'activité.

Novali poursuit également la digitalisation de ses services pour améliorer l'efficience des services supports des différentes branches d'activités.

La branche RH/travail temporaire

Sous l'impulsion de NOVALI, la branche « ressources humaines/travail temporaire » a poursuivi son développement commercial de l'activité « travail temporaire » ainsi que le renforcement de son offre « PHYGITAL » par l'extension de son réseau pour la branche « ressources humaines/travail temporaire ».

Au particulier, Novali, pour renforcer son offre globale a poursuivi le développement :

- D'une activité logistique notamment à travers des agences implantées dans les locaux des clients (Implants),
- De recrutement de intérimaires au Portugal, à travers sa filiale Noval HR notamment, pour répondre au besoin des clients du secteur du BTP (délégation sous contrat de droit français exclusivement)

La branche recrutement

Lors de l'exercice 2025, au regard des difficultés du secteur et de son évolution, NOVALI a finalisé la restructuration de la branche Recrutement en rationalisant les frais de personnel notamment et en impulsant une digitalisation forte de l'activité.

La branche évènementielle

Novali est intervenu auprès des différentes entités pour les aidées dans la définition et l'application de leur stratégie. Selon les participations, les plans de reprise ont été plus ou moins efficaces.

- Savoie communication (Intégration globale)

 La société a connu une année 2025 dans la lignée de l'année 2024. La société se stabilise sur ses marchés.

- Lab Event Factory (Intégration globale)

 La société a réduit considérablement son activité notamment du fait de difficulté d'utilisation du double mixte. Novali, à travers de Lab Event Factory travaillé, avec l'autre associé du Double Mixte sur la redéfinition des activité réalisable dans ce lieu.

- L'isle (Intégration globale)

 Le village des antiquaires continue à présenter une activité commerciale satisfaisante.

- La participation dans GM Sport (Mise en équivalence)

 L'activité Tennis du groupe continue à produire des résultats satisfaisants à Montpellier notamment. Le premier tournoi WTA de Strasbourg a produit un résultat décevant mais le second exercice est très satisfaisant.

Le groupe a diversifié ses activités en prenant le contrôle du club de hockey sur glace de Rouen et de sa régie publicitaire.

Novali a travaillé également avec le dirigeant sur la structuration financière du groupe de manière active.

- La cimenterie et compagnie de portland (Mise en équivalence)

 Les événements sur ces lieux (exploitation par bail précaire de la Cimenterie d'Albigny) n'ont malheureusement pas pu reprendre, les résultats des deux sociétés sont dégradés. Toutefois, la valeur intrinsèque du l'ensemble immobilier sécurise la valeur de ces sociétés (et de l'écart d'acquisition constatés dans les comptes consolidés)

- Bel Air Camp (Intégration proportionnelle)

 Novali a travaillé à la restructuration de l'activité de la société pour tenter de la ramener à un modèle plus rentable. Dans le même temps, NOVALI a porté sa détention du capital à 50%

Par ailleurs, Noval'Events a poursuivi ses prises de participation minoritaire dans cette branche événementielle notamment à travers des prises de participation dans MAELO GERLAND III, RYO et MEMENTO.

La branche hôtellerie

La société NOVAL RESORT gère deux biens en Grèce.

La saison d'été a été un succès pour la villa TAMA mais plus délicate pour la villa historique (AZOLA), toutefois l'activité a permis de stabiliser la génération de trésorerie.

La SAS LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel 3 étoiles à Lyon, a connu une activité soutenue.

L'activité de location du bien situé à Paris connait un début d'activité satisfaisant.

Le groupe a également créé la société URBAN SPACE qui visera à exploiter courant 2025, des espaces de coworking à Lyon.

La branche autres participations

Novali a par ailleurs poursuivi ses investissements minoritaires et a cédé deux participations minoritaires en cours d'exercice.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Les données relatives à l'exercice précédent sont présentées sous le nouveau format mis en place par le règlement ANC 2020-01. L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence significative sur le résultat et sur la présentation des comptes consolidés.

Le groupe a appliqué les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan Comptable Général. Ce règlement était déjà appliqué en 2024 pour l'établissement des comptes.

L'exercice clos au 31 décembre 2025 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2024.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidant est identique à celles des entreprises consolidées à l'exception de :

- La société AKCEO qui clôture son exercice le 30 septembre,
- La société Savoie communication qui clôture son exercice le 30 avril (intégration dans les comptes consolidé d'une situation au 31 décembre 2025),
- La société ALPHIKA qui a modifié son exercice social pour clôturer désormais au 30 juin. Une situation comptable arrêtée au 31 décembre 2025 a été intégrée dans les comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.
Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.
Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ENTITE CONSOLIDANTE			
NOVALI	IG	100,00	100,00
SOCIETE SUPPORT			
NCA	IG	100,00	100,00
LA FINANCIERE SOVITRAT	IG	84,73	84,73
BRANCHE RH TRAVAIL TEMPORAIRE			
SOVITRAT 01	IG	95,00	95,00
SOVITRAT 02	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 03	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 04	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 05	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 06	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 07	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 08	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 09	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 10	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 11	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 12	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 13	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 14	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 15	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 16	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 17	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 18	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 19	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 20	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 21	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 22	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 23	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 24	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 25	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 26	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 27	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 28	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 29	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 30	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 31	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 32	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 33	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 34	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 35	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 36	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 37	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 38	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 39	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 40	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 41	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 42	IG	84,55	84,55

SOVITRAT 43	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 44	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 45	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 46	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 47	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 48	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 49	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 50	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 51	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 52	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 53	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 54	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 55	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 56	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 57	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 58	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 59	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 60	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 61	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 62	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 63	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 64	IG	84,55	84,55
SOVITRAT 65	IG	84,55	
SOVITRAT 66	IG	84,55	
SOVITRAT 67	IG	84,55	
SOVITRAT 68	IG	84,55	
SOVITRAT 69	IG	84,55	
SOVITRAT 70	IG	84,55	
SOVITRAT 71	IG	84,55	
SOV INSERTION	IG	85,00	85,00
AXESS INTERIM	IG	85,00	85,00
AXESS GC	IG	75,65	75,65
SATT	IG	89,00	89,00
SATT INDUS	IG	79,21	79,21
SATT GC	IG	79,21	79,21
SATT 02	IG	79,21	79,21
TALENTYS RH	IG	85,00	85,00
KEYS 01	IG	60,00	60,00
KEYS 02	IG	60,00	60,00
KEYS 03	IG	100,00	
KEYS 04	IG	100,00	
KEYS 05	IG	100,00	
NOVAL HR	IG	85,00	85,00
BRANCHE RECRUTEMENT			
ALPHIKA	IG	85,00	85,00
LASKIER CONSULTING SWITZERLAND	IG	85,00	85,00
BRANCHE EVENEMENTIEL			
NOVAL EVENTS	IG	100,00	100,00
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	ME	33,00	33,00
LAB EVENT FACTORY IP	IG	76,09	76,09
BEL AIR CAMP	IP	50,00	33,01
Double Mixte	IP	50,00	50,00

GM SPORT	ME	30,00	30,00
LA CIMENTERIE	ME	41,40	41,40
L'ISLE	IG	69,90	69,90
SAVOIE COMMUNICATION	IG	50,05	50,05
BRANCHE HOTELLERIE			
NOVAL RESORT	IG	100,00	100,00
CARRES PEGASES	IG	52,17	52,17
LOTEL	IG	100,00	100,00
URBAN SPACE	IG	100,00	100,00
AUTRES PARTICIPATIONS			
OPEN CITY	IG	70,00	70,00
NOVAL INVEST	IG	100,00	100,00
AMPERE	ME	33,00	33,00
AKCEO	ME	25,00	25,00
FINANCIERE DES CONFLUENTS	ME	25,00	25,00

Variation du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes ont été consolidée pour la première fois :

- Sovitrat 65, Sovitrat66, Sovitrat 67, Sovitrat 68, Sovitrat 69, Sovitrat 70, Sovitrat 71
- Keys 03, Keys 04, Keys 05

La méthode de consolidation de la SAS BEL AIR CAMP (Branche Evènementiel) est passée de mise en équivalence à intégration proportionnelle à la suite de la prise de contrôle du groupe sur cette société.

Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est la suivante :

SOCIETES	% DETENTION DIRECTE	% D'INTERET	Activité
COOP MAG	16.64%	16.64%	Presse
AVENTADOR	0.93%	0.93%	Véhicule coté
NEOLIFE	6.12%	6.12%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORT (PYRAMIDE XV)	0,26%	0.26%	Club de sport
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	0.31%	0.31%	Club de sport
STADE METROPOLITAIN	4.05%	4.05%	Club de sport
GREEN ANGEL CAPITAL	10%	10%	Marchand de biens
SMILE & CREAM	2.54%	2.54%	Fabrication de produits alimentaires
APPARTS INVEST 3	2%	2%	Marchands de biens
SECONDE CHANCE 3	20%	20%	Société industrielle
ALTHERORA	3.16%	3.16%	Société industrielle
KANOPEE	5%	5%	Start up Studio
CONFORMITEE	3.66%	3.66%	Services dématérialisés
CYGOGN	3.08%	3.08%	Services dématérialisés
France DOUBLAGE	1.89%	1.89%	Studio d'enregistrement
MALEO GERLAND 2	5%	5%	Activités évènementielles
MALEO GERLAND 3	8.33%	8.33%	Activités évènementielles
MAELO DARDILLY	5%	5%	Marchand de biens
JBC 2 LEASER	5.26%	5.26%	Start up du monde du Textile
INS	1.59%	1.59%	Club de sport
LYON ASVEL FEMININ	2.66%	2.66%	Club de sport
HOUSE OF LEARNING	2%	2%	Prestation de Formation / IA
LE PERMIS LIBRE	5.68%	5.68%	Autoécole numérique
IDS	6.46%	6.46%	Service de données géographiques
RYO	1.31%	1.31%	Services dématérialisés
SCI DU PARC	1%	1%	Immeuble de bureau
LACLAREE	1.56%	1.56%	Ingénierie Industriel
SKRIBE	2.4%	2.4%	Services dématérialisés
LPDL – L'ILE O	3.79%	3.79%	Théatre

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

 <u>Ecarts d'acquisition positifs :</u>

 Un écart d'acquisition représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits dans le poste « Ecart d'acquisition ».

 La transposition de la directive 2013/34/UE du 26 juin 2013 dans le droit comptable par l'ordonnance 2015-900 et le décret 2015-903 du 23 juillet 2015 a modifié les principes régissant la comptabilisation, l'amortissement et la dépréciation de l'écart d'acquisition. Ces nouvelles règles sont applicables pour la première fois à compter du 1er janvier 2016, en l'occurrence pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La société doit au préalable déterminer si l'écart d'acquisition a une durée d'utilisation limitée ou non à partir de l'analyse des caractéristiques pertinentes qui ont conduit à l'opération, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. En l'absence de limite prévisible de la durée

d'utilisation, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais fait en revanche annuellement l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises en résultat. Les dispositions de première application de ce règlement prévoient la possibilité, par simplification, de continuer à amortir tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent, sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. NOVALI a fait le choix de cette option et continue l'amortissement antérieurement constitué de l'écart d'acquisition positif antérieur sur 20 ans. En revanche, pour les nouvelles acquisitions, les écarts d'acquisition feront l'objet d'une analyse de leur d'utilisation au fur et à mesure des acquisitions constatées à compter du 1er janvier 2016.

L'écart d'acquisition figurant à l'actif du bilan concerne :

- La société SOVITRAT 01. Cet écart a été amorti sur une durée de 20 ans et est désormais totalement amorti. Le détail de ce poste est présenté en note 1 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La société GM SPORT. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société LA CIMENTERIE. Cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société AXESS INTERIM. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société CL CONSULTING (désormais ALPHIKA). Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société Savoie Communication. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société HBDI (désormais ALPHIKA°. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société SATT. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société FINANCIERE DES CONFLUENTS. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;

- La société LES CARRES PEGASES. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société LAB EVENT FACTORY. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société BEL AIR CAMP. Le détail de ce poste est présenté en annexe 1 de la présente consolidation. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet de dépréciation, les sociétés acquises conservent leur valeur ou s'apprécient depuis leur entrée dans le groupe.

- Le groupe applique la méthode de référence qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

 La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
 L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
 La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
 Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 1 à 5 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales	3 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.
Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

La société n'est pas concernée.

Contrats de location financement et crédit-bail

Ces éléments sont non significatifs et non stratégiques dans l'ensemble consolidé. Ils ne font donc pas l'objet de retraitement.

Comptabilisation des instruments financiers

Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent exclusivement les salariés permanent en activité. Les salariés Intérimaires de la Branche Travail Temporaire ne sont pas pris en compte du fait de la nature même de leurs contrats.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges mais sont mentionnés en engagements hors bilan et explicités en note 26 de l'annexe.

Changements de méthodes

- **Règlementation ANC N°2024-05**

En application des recommandations du Collège de l'ANC du 3 octobre 2024, le règlement n° 2024-05 modifie, à compter du 1er janvier 2025, la présentation du bilan et du compte de résultat. Le règlement renomme au compte de résultat la ligne « Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence » en « Résultat net lié aux entités mises en équivalence », intégrant désormais la quote-part de résultat ainsi que les dotations et reprises liées aux écarts d'acquisition. Il prévoit également la présentation des écarts d'acquisition négatifs dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation » au bilan et crée une ligne spécifique au compte de résultat afin de distinguer les dotations sur écarts d'acquisition positifs et les reprises sur écarts négatifs.

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1 - Ecarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	2024	2025	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	7 675 591	7 809 639					134 048	
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)						
Valeur nette	**5 927 354**	**6 061 402**					**134 048**	
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	**7 809 639**	**(1 748 237)**		**6 061 402**
Partenaires				
BRANCHE RH TRAVAIL TEMPORAIRE	2 639 759	(1 748 237)		**891 522**
BRANCHE RECRUTEMENT	1 972 287			**1 972 287**
BRANCHE EVENEMENTIEL	1 491 160			**1 491 160**
BRANCHE HOTELERIE	1 640 158			**1 640 158**
BRANCHE AUTRES PARTICIPATIONS	66 275			**66 275**

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024	2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	1 010 936	1 025 936	15 900	(1 613)		713	
Droit au bail	5 336	5 336					
Fonds commercial	2 053 269	2 053 269					
Autres immobilisations incorporelles	(0)	(0)					
Ecart d'acquisition	7 675 591	7 809 639				134 048	
Immobilisations incorporelles	**10 745 131**	**10 894 179**	**15 900**	**(1 613)**		**134 761**	
Terrains	3 137 051	3 137 051					
Constructions	17 901 547	17 914 452	12 905				
Constructions sur sol d'autrui	157 454	157 453		(1)			
Installations techniques, matériel & outillage	157 891	165 149	2 641			4 617	
Autres immobilisations corporelles	8 166 938	7 990 850	217 705	(194 263)		580 570	(780 099)
Matériel de bureau	84 340	899 623	101 580	(64 397)		67 183	710 916
Matériel de transport		78 134					78 134
Matériel informatique			12 280	(3 327)			(8 951)
Immobilisations corporelles en cours	434 907	573 416	141 234	(2 726)			
Immobilisations corporelles	**30 040 128**	**30 916 128**	**488 345**	**(264 714)**		**652 370**	**(1)**
Total	**40 785 259**	**41 810 308**	**504 245**	**(266 327)**		**787 131**	**(1)**

Les concessions brevets et droits sont composés principalement de développement informatique notamment de l'appli Sovitrat.

Les fonds commerciaux sont composés de :

De fonds commerciaux de travail temporaire toujours utilisés pour un montant de 1 583 987 euros,

De fonds commerciaux de recrutement toujours utilisés pour un montant de 268 342 euros,

De fonds commerciaux de liés aux activités événementielles toujours utilisés pour un montant de 200 940 euros,

Les autres variations constituent uniquement des reclassements de comptes à comptes.

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024	2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	(794 439)	(874 257)	(81 431)				1 613
Fonds commercial	1 218		2 811				(4 029)
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 748 237)	(1 748 237)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(2 541 457)**	**(2 622 494)**	**(78 620)**				**(2 416)**
Constructions	(3 189 259)	(4 060 866)	(1 078 064)				206 457
Constructions sur sol d'autrui	(156 118)	(157 453)	(1 335)				1
Installations techniques, matériel & outillage	(138 077)	(144 134)	(4 158)			(14)	(1 884)
Autres immobilisations corporelles	(4 603 353)	(4 976 307)	(559 657)	37		(368 057)	554 720
Amortissements du matériel de bureau	(45 397)	(624 669)	(92 049)			(37 755)	(449 467)
Amortissements du matériel de transport		(77 003)	(1 047)				(75 956)
Amortissements du matériel informatique			(2 794)				2 795
Amortissements des immobilisations corporelles	**(8 132 204)**	**(10 040 432)**	**(1 739 105)**	**37**		**(405 825)**	**236 666**
Amortissements sur actif immobilisé	**(10 673 661)**	**(12 662 926)**	**(1 817 725)**	**37**		**(405 825)**	**234 249**

Les autres variations correspondent aux mises au rebut de l'exercice.

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Aucune dépréciation n'est constatée sur les différents types d'immobilisations.

Un test de valeur a été réalisé sur les immobilisations incorporelles non amorties.

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2024	2025	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	4 824 612	5 271 959	1 986 184	(452 836)			(911 000)	(175 000)
Créances rattachées à des part. < 1 an	4 206 498	5 494 887	2 363 027	(1 067 877)			25 933	(32 695)
Intérêts courus sur créances et prêts	180 528	141 311	141 311	(180 528)				
Titres immobilisés (Obligations)	7 389 832	7 766 696	924 460	(880 600)				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	3 822 650	5 145 356	1 356 656	(33 950)				
Prêts	810 910	822 187	11 277					
Dépôts et cautionnements versés	438 957	480 524	79 973	(38 847)			443	
Autres créances immobilisées	562 679	909 558	557 105	(223 601)				
Immobilisations financières	**22 236 666**	**26 032 479**	**7 419 993**	**(2 878 239)**			**(884 625)**	**(207 695)**
Titres mis en équivalence	1 621 731	1 678 254			(223 596)		260 287	19 832
Actifs financiers	**23 858 397**	**27 710 733**	**7 419 993**	**(2 878 239)**	**(223 596)**		**(624 337)**	**(187 864)**

La variation des titres de participation non consolidés s'analyse de la manière suivante :

- Novali a souscrit au capital des sociétés :
 - SKRIBE,
 - LE PERMIS LIBRE,
 - INS.
- NOVAL EVENTS a souscrit au capital des sociétés :
 - RYO,
 - MEMENTO,
 - LPDL – L'ILE O,
 - MAELO GERLAND III.
- Novali a cédé les titres des sociétés :
 - GOOD STEPS,
 - CNW.

Les créances rattachées à des participations correspondent à des avances consenties à des filiales mises en équivalence et à des filiales hors périmètres de consolidation.

Les titres immobilisés sont composés par des contrats obligataires convertibles ou non convertibles.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille correspondent à :

- des titres d'une société de capital risque « ever green »,
- des parts d'un FCPI dans l'innovation et le numérique,
- des parts de fonds et de SEP de marchands de biens.

Les prêts sont principalement composés par le versement en prêt du 1% logement dans la branche RH/Travail Temporaire.

Les dépôts et cautionnement sont liés aux baux commerciaux des différents locaux.

L'échéancier de créances est le suivant :

Libellé	2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1 an	5 494 887	5 494 887					
Intérêts courus sur créances et prêts	141 311	141 311					
Prêts	822 187						822 187
Dépôts et cautionnements versés	480 524						480 524
Autres créances immobilisées	909 558	709 558					200 000
Total	**7 848 467**	**6 880 886**					**1 538 419**

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2024	2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(1 046 839)	(1 168 901)	(122 062)				
Autres créances ratt. à des part. part < 1 an	(22 500)	(22 500)					
Titres immobilisés (courants)		(217 392)	(217 392)				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuil	(1 711 103)	(2 896 516)	(1 185 413)				
Prêts	(79 400)	(79 400)					
Dépréciations sur immobilisations financières	**(2 859 841)**	**(4 834 708)**	**(1 524 867)**				
Dépréciations sur actif financier	**(2 859 841)**	**(4 834 708)**	**(1 524 867)**				

Les titres des sociétés cotées ont fait l'objet d'une dépréciation par comparaison du prix de souscription avec les cours de bourse moyens des 3 derniers mois. Les titres de ces structures sont dépréciés.

Une dépréciation a été constatée lors que les conditions de recouvrement semblent ou sont irrémédiablement compromises.

Annexe 4. Stocks et en-cours

	2025			2024		
Libellé	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**	**Brut**	**Dépréciations**	**Net**
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	750 589		750 589	708 514		708 514
Produits intermédiaires finis	59 590		59 590	3 135		3 135
Stocks de marchandises	93 797		93 797	114 046		114 046
Stocks et en-cours	**903 976**		**903 976**	**825 695**		**825 695**

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	**2024**	**2025**	**Variation du bas de bilan**	**Effets de taux (impôt)**	**Ecart de conversion**	**Variations de périmètre**	**Autres variations**
Valeur nette d'impôt différé	**169 580**	**229 378**	**56 481**		**(10)**		**3 326**
Fiscalité différée (décalages temporaires)	305 535	546 596	241 071		(10)		
Fiscalité différée (retraitements)	(135 955)	(127 118)	5 511				3 326
Annulation du social pour les MEE		(172 492)	(172 492)				
Sous total	169 580	246 987	74 090		(10)		3 326
Autres		(17 609)	(17 609)				
Valeur nette par catégorie	**169 580**	**229 378**	**56 481**		**(10)**		**3 326**

Les déficits fiscaux des sociétés de la branche RH / Travail temporaire font l'objet de la constations d'un impôt différé du fait de la très forte probabilité d'imputation lors de l'exercice suivant.

Des écritures de retraitements sur la branche Hôtellerie ont produits des impôts différés (annulation de provision).

Annexe 6 Actif circulant

	2025			2024		
Libellé	**Brut**	**Provisions**	**Net**	**Brut**	**Provisions**	**Net**
Clients et comptes rattachés part < 1 an	53 045 406	(771 521)	**52 273 886**	55 995 749	(710 862)	**55 284 887**
Clients et comptes rattachés	**53 045 406**	**(771 521)**	**52 273 886**	**55 995 749**	**(710 862)**	**55 284 887**
Avances et acomptes versés sur commandes	459 637		459 637	163 451		163 451
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	1 358 430		1 358 430	918 773		918 773
Impôts différés - actif	393 508		393 508	294 056		294 056
Créances fiscales hors IS part < 1an	5 245 858		5 245 858	4 839 832		4 839 832
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	899 478		899 478	1 709 341		1 709 341
Comptes courants part < 1an	251 992	(26 989)	225 003	196 143		196 143
Créances sur cessions d'actifs part < 1an				1 446		1 446
Autres créances part < 1an	1 071 797	(165 378)	906 419	850 423	(91 698)	758 725
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(112 654)		(112 654)	(160 880)		(160 880)
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(341 651)		(341 651)	(39 260)		(39 260)
Compte de liaison actif	112 654		112 654	160 881		160 881
Charges constatées d'avance part < 1 an	1 074 799		1 074 799	688 606		688 606
Autres créances et comptes de régularisation	**10 413 847**	**(192 367)**	**10 221 480**	**9 622 812**	**(91 698)**	**9 531 114**
Clients et autres créances	**63 459 253**	**(963 887)**	**62 495 366**	**65 618 561**	**(802 560)**	**64 816 001**

Les créances fiscales hors IS sont composées principalement par de la TVA déductible, de TVA sur les comptes de régularisation et d'excédents de versement de CVAE.

Libellé	**2025**	**< 1 an**	**1 an<<2 ans**	**2 ans<<3 ans**	**3 ans<<3 ans**	**4 ans<<3 ans**	**Au dela**
Clients et comptes rattachés part < 1 an	53 045 406	53 065 406					
Clients et comptes rattachés	**53 045 406**	**53 065 406**					
Avances et acomptes versés sur commandes	459 637	459 637					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	1 358 430	1 358 430					
Impôts différés - actif	393 508	393 508					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	5 245 858	5 245 858					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	899 478	899 478					
Comptes courants - part < 1an	251 992	251 992					
Autres créances part < 1an	1 071 797	1 071 797					
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	(112 654)	(112 654)					
Charges constatées d'avance part < 1 an	1 074 799	1 074 799					
Autres créances et comptes de régularisation	**10 642 844**	**10 642 844**					
Actif circulant	**63 688 251**	**63 708 251**					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2024	2025
Trésorerie active nette	**65 455 219**	**76 015 733**
VMP - Equivalents de trésorerie	51 726 814	63 068 998
Disponibilités	14 455 410	13 348 438
Intérêts courus non échus s/ dispo.	112 848	67 478
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(839 853)	(469 181)
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 982 542	**454 022**
Trésorerie à court terme	**62 472 677**	**75 561 712**
Trésorerie passive assimilée à une dette	**14 821**	**10 847**
Concours bancaires (dettes)	14 821	10 847
Trésorerie à long terme	**(14 821)**	**(10 847)**
Trésorerie nette	**62 457 857**	**75 550 865**

Le solde des concours bancaires correspond à l'utilisation des lignes de découverts autorisés.

Annexe 8. Provisions pour risques et charges

Libellé	2024	2025	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges < 1 an	2 006	2 006					
Autres provisions pour risques < 1 an	721 709	1 003 914	392 520	(110 316)			
Provisions	**723 716**	**1 005 920**	**392 520**	**(110 316)**			

Les provisions pour risques sont composées de litiges salariaux et commerciaux.

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2024	2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établiss. de crédit - courant	9 354 003	10 809 475	2 350 000	(1 085 481)		190 954	
Dépôts et cautionnements reçus	89 526	122 508	26 153	(26 925)		33 755	
Intérêts courus sur emprunts	8 706	27 170	27 170	(8 706)			
Dettes rattachées à des participations	2 752 096	2 250 787	26 239	(527 547)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 982 542	454 022		(2 529 999)		1 478	
Concours bancaires (dettes)	14 821	10 847		(3 974)			
Dettes financières	**15 201 693**	**13 674 809**	**2 429 562**	**(4 182 632)**			

Libellé	2025	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	10 809 475	8 436 639	410 640	209 432	209 432	201 667	1 341 667	
Dépôts et cautionnements reçus	122 508	37 477					85 031	
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	0	0						
Intérêts courus sur emprunts	27 170	27 170						
Dettes rattachées à des participations	2 250 787	2 250 787						
Concours bancaires (trésorerie passive)	454 022	454 021						
Concours bancaires (dettes)	10 847	10 847						
Dettes financières	**13 674 810**	**11 216 942**	**410 640**	**209 432**	**209 432**	**201 667**	**1 426 697**	

Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2024	2025
Dettes fournisseurs part < 1 an	2 369 389	3 639 816
Dettes fournisseurs	**2 369 389**	**3 639 816**
Avances acomptes reçus sur commandes	4 007 232	5 228 581
Dettes sociales part < 1 an	32 940 563	34 460 516
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	16 813 619	16 947 309
Impôts différés passif	124 476	164 130
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	469 859	1 162 364
Comptes courants groupe part < 1 an	333 714	158 190
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	924	3 152
Autres dettes part > 1 an	1 113	105
Autres dettes part < 1 an	378 506	349 564
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	442	
Produits constatés d'avance part < 1 an	100 754	76 048
Autres dettes et comptes de régularisation	**55 171 202**	**58 549 959**
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	**57 540 591**	**62 189 775**

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2025	2024
Ventes de marchandises	121 550	134 250
Production vendue de biens	1 904 564	1 699 890
Production vendue de services	238 675 358	217 238 607
Produits des activités annexes	459 875	255 119
Rabais, remises et ristournes accordés	(3 870 532)	(2 833 048)
Chiffre d'affaires	**237 290 816**	**216 494 818**

Libellé	2025	2024
Holding	41 050	65 400
Branche RH / Travail temporaires	228 505 518	207 642 908
Branche Recrutement	2 467 734	3 449 664
Branche Evénementielle	3 078 962	2 846 450
Branche Hôtellerie	3 197 552	2 490 396
Chiffre d'affaires	**237 290 816**	**216 494 818**

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2025	2024
Production stockée	56 455	1 335
Subventions d'exploitation	78 042	92 252
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	37	
Reprise sur provisions d'exploitation	110 316	418 278
Rep./Dépr. sur actif circulant	385 230	223 703
Autres produits	1 751 983	2 249 311
Autres produits d'exploitation	**2 382 062**	**2 984 879**

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2025	2024
Achats de marchandises	(115 916)	(169 232)
Achats d'études et prestations de services	(938 370)	(945 987)
Autres achats	(191 504)	(642 863)
Achats non stockés de matières et fournitures	(641 767)	(840 907)
Variation stocks de marchandises	(20 249)	58 024
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(120 365)	(99 291)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	42 074	644 303
Achats consommés	**(1 986 098)**	**(1 995 953)**

Annexe 14. Charges externes

Libellé	2025	2024
Sous-traitance	(2 066 451)	(2 075 342)
Locations immobilières et charges locatives	(2 650 969)	(2 342 340)
Locations mobilières et charges locatives	(1 561 081)	(1 412 935)
Entretien et réparations	(604 848)	(661 778)
Primes d'assurances	(779 786)	(687 423)
Autres services extérieurs	38 835	(13 041)
Personnel détaché et interimaire	(120 335)	(131 269)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 378 277)	(1 288 358)
Publicité, publications, relations publiques	(1 038 967)	(1 048 803)
Transport	(58 348)	(75 594)
Déplacements, missions et réceptions	(29 724 529)	(24 067 847)
Frais postaux et frais de télécommunications	(286 819)	(340 326)
Frais bancaires	(87 513)	(91 439)
Autres charges externes	(1 189 609)	(1 188 450)
Autres charges	(1 083 491)	(1 538 467)
Gains de change sur autres charges externes	(30 304)	
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	20 788	(90 005)
Autres charges d'exploitation	**(42 601 706)**	**(37 053 417)**

Les frais de déplacements, missions et réceptions sont principalement composés par les Indemnités de déplacement des salariés intérimaires de la branche RH / travail temporaire.

Les autres charges externes comprennent notamment les vêtements de travail fournis aux intérimaires ainsi que les jobboards.

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	2025	2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(4 810 498)	(4 264 875)
Autres impôts et taxes	(751 933)	(672 944)
Impôts et taxes	**(5 562 432)**	**(4 937 819)**

L'augmentation des impôts et taxes sur rémunérations est liée à l'évolution de la masse salariale.

Les autres impôts sont principalement composés de taxes foncières et de contributions économiques territoriales.

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	2025	2024
Rémunérations du personnel	(143 216 187)	(131 827 277)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(32 056 419)	(29 497 762)
Autres charges de personnel / Autres remboursements liés au personnel	1 211 427	1 268 968
Charges de personnel	**(174 061 179)**	**(160 056 071)**

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2025	2024
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(78 620)	(88 928)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 739 104)	(1 672 302)
Dot. aux provisions d'exploitation	(392 521)	(68 644)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(455 077)	(486 896)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 665 322)**	**(2 316 770)**

Concernant la dotation aux provisions d'exploitation, nous renvoyons à la note 8 sur les provisions.

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2025	2024
Revenus des créances rattachées à des participations	167 939	392 104
Produits sur créances et VMP	789 004	965 075
Reprise sur dépréciation titres - groupe	370 672	
Produits nets sur cession de VMP	943 968	1 087
Autres produits financiers	2 944 813	3 103 448
Produits financiers	**5 216 396**	**4 461 714**

Les produits sur créances et VMP sont les intérêts perçus par NOVALI dans le cadre de la rémunération des emprunts obligataires et des avances en comptes courants (cf. note 3.1)

Les autres produits financiers sont le fruit des placements de trésorerie des différentes branches du groupe.

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2025	2024
Charges d'intérêts	(315 916)	(897 253)
Pertes sur créances financières et VMP	(241 000)	
Pertes de change sur opérations financières	(35 627)	
Autres charges financières	(1 223 084)	(70 755)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(1 524 867)	(1 581 935)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)	(36 873)	
Charges financières	**(3 377 367)**	**(2 549 943)**

Annexe 20. Charges d'impôts

Libellé	2025	2024
Impôt sur les bénéfices	(4 194 091)	(3 878 953)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(10 541)	(7 698)
Impôts différés	56 481	38 169
Charges d'impôts	**(4 148 150)**	**(3 848 482)**

Annexe 21. Résultat des sociétés Mise en équivalence

Libellé	2025	2024
Branche RH / Travail temporaire		
Branche recrutement		
Branche événementielle	(112 918)	(219 854)
Branche Hôtellerie		
Branche Autres participations	(110 647)	(470 716)
Résultat des sociétés mises en équivalences	**(223 596)**	**(690 570)**

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé		2025.12
Résultat net de l'ensemble consolidé		**10 263 241**
Résultat net (Part du groupe)	P12000	9 033 024
Intérêts minoritaires - Résultat	P10720	1 230 217
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**(4 371 746)**
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		**14 634 987**
Taux d'impôt de l'entité consolidante		25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	**25,00%**	**(3 658 747)**
Effets des différences de base		**(615 451)**
Effets des différences de taux		**9 230**
Effets des dispositions fiscales particulières		**134 427**
Ecritures manuelles sur Impôt	**ECRF**	**(17 609)**
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE		**(4 148 150)**
CHARGE D'IMPOT REELLE		**(4 148 150)**
Taux effectif d'impôt		*28,34%*

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2025	2024
Cadres	98	98
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	178	161
Ouvriers		
Effectif moyen interne	**276**	**259**
Intérimaires	4122	3484
Effectif moyen intérimaire	**4122**	**3484**
Effectif moyen total	**4398**	**3 743**

Engagements hors-bilan

Engagements Donnés

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Retraites	21 064		Salariés permanents	Holding Animatrice
	1 026 517		Salariés permanents	Branche RH/TT
	102 350		Salariés permanents	Recrutement
Actifs hypothéqué	1 353 072	1 353 072	Etablissements crédits	Branche Evénementielle
Avals				
Nantissement de titres	120 000	120 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
Nantissement d'instruments financiers	15 540 285	15 540 285	Etablissements crédits	Branche RH/TT
			Etablissements crédits	Recrutement
			Etablissements crédits	Evénementielle
	5 489 358		Etablissements crédits	Branche Ressort
Cautions	3 000 000	3 000 000	Etablissements crédits	Branche RH/TT
	5 510 378		Etablissements crédits	Branche Evénementielle
	600 000		Etablissements crédits	Branches autres participations
Autres engagements	979 194		Autres	Engagement de souscrire au capital
Total	**33 742 218**			

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 1 150 471 € au 31/12/2025, et 1 143 435 € au 31/12/2024.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable à la société employant le salarié

- Age de départ en retraite : 64 ans
- Augmentation des salaires annuels de 1.5%
- Turn-over : 10% Cadre et 25% sur les employés.
- Taux d'actualisation de 3.25 % par an

Engagements Reçus

Catégories d'engagements	Montant global	Dont filiales consolidées en IG	Bénéficiaire	Branche bénéficiaire
Actifs hypothéqué	2 825 000	2 825 000	Novali	
Avals / Dation				
Nantissement de titres			Novali	
			Novali	Branche Evènementielle
			Novali	
Nantissement d'instruments financiers	2 400 000			
Garantie financières	19 480 571	17 995 821	Branche RH / TT	Branche RH / TT
Garantie de loyers	5 423	5 423	Sovitrat 21	Branche RH / TT
Garantie d'actifs / Passifs			Novali	
Autres engagements	5 700 000	5 700 000	Novali	
Retour à meilleure fortune	700 000		Novali	
Total				
	31 110 944			

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour le contrôle des comptes s'élèvent à 68 269 euros.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Transactions avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues dans des conditions normales de marché.